

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2018-2022

RDGC/ECCE

Juillet 2018

Equipe de rédaction

Membres de l'équipe	Dominique PUTHOD, Economiste pays (Chargé de projet)	ECCE COGA
	Ibrahim SANOGO, Analyste principal de la Santé	RDGW2
	Judes BISSAKONOU, Spécialiste du Développement social	RDGC2
	Achille Charles TOTO SAME, Macro-économiste principal	RDGC4
	Jean-Louis MOUBAMBA, Agro-économiste	RDGC2
	Khaled LAAJILI, Agro-économiste principal	RDGC2
	Ramata HANNE DIALLO, Spécialiste supérieur en passation de marchés	COGA
	Eugène NYAMBAL, Consultant	ECGF
Direction	Célestin MONGA, Economiste en Chef et Vice-Président	ECVP
	Ousmane DORE, Directeur général	RDGC
	Racine KANE, Directeur général adjoint	RDGC
	Robert MASUMBUKO, Responsable pays	COGA
	Ferdinand BAKOUP, Spécialiste en chef, économie	ECCE
	Hervé LOHOUES, Economiste spécialiste en chef	ECCE RDGC
Pairs évaluateurs	Antoine-Marie Sié TIOYE, Economiste pays principal	ECCE/ RDGC
	Olivier MANLAN Economiste pays principal	ECCE - RDGW
	Amine MOUAFFAK, CPO supérieur	RDGN0
	Joseph Kouassi N'GUESSAN, Ingénieur des transports en chef	RDGN4

Table des matières

RESUME ANALYTIQUE	iii
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE DU PAYS.....	2
2.1 Evolution du contexte politique	2
2.2 Evolution de la situation économique et des finances publiques	2
2.3 Développement social et thèmes transversaux.....	7
III. OPTIONS STRATEGIQUES.....	8
3.1 Cadre stratégique du pays	8
3.2 Contraintes et Défis.....	9
3.3 Forces et opportunités	11
3.4 Coordination des partenaires techniques et financiers	12
IV. STRATEGIE DE LA BANQUE EN GUINEE EQUATORIALE.....	12
4.1 Situation actuelle du portefeuille en Guinée équatoriale	12
4.2 Qualité et performance du portefeuille.....	12
4.3 Enseignements tirés du DSP 2013-2017	13
4.4 Justification de l'intervention de la Banque en Guinée équatoriale.....	14
4.5 Orientation stratégique et Piliers de l'appui de la Banque	14
4.6 Résultats attendus.....	17
4.7 Mobilisation des ressources et instruments de mise en œuvre.....	18
4.8 Dialogue avec le pays.....	19
4.9 Suivi et évaluation.....	20
4.10 Risque et mesures d'atténuation	20
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	20

Annexe 1 : Programme indicatif de prêts pour la période 2018-2022.....	I
Annexe 3 : Plan d'amélioration du portefeuille 2017-2018	VII
Annexe 4 : Risques et mesures d'atténuation prévues dans le DSP 2018-2022.....	X
Annexe 5: Lien entre les projets proposés et les priorités Top 5 de la Banque	XI
Annexe 6 : Principaux indicateurs macroéconomiques	XII
Annexe 7 : Principaux indicateurs socio-économiques	XIII
Annexe 8 : Intervention des principaux partenaires techniques et financiers.....	XIV
Annexe 9 : Opérations du portefeuille pendant le DSP 2013-2017.....	XV
Annexe 10 : Evaluation du risque fiduciaire du pays	XVI
Annexe 11 : Note sur les paramètres financiers de la Guinée équatoriale	XXII
Annexe 12 : Environnement, changement climatique et croissance verte	XXIII
Annexe 13 : Carte de la Guinée équatoriale	XXVIII

Graphiques

Graphique 1 : taux de croissance réel du PIB.....	3
Graphique 2 : Solde budgétaire.....	3
Graphique 3 : Indice des prix à la consommation.....	4

Encadré 1 : Dette publique, capacité d'emprunt et relations avec le FMI.....	4
---	---

Tableau 1 : Facilité des affaires 2017 et 2018.....	6
--	---

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

Taux en vigueur en juin 2018

1 UC = 1,21 EUR

1 UC = 794 XAF

1 UC = 1,42 \$EU

ANNEE BUDGÉTAIRE

1^{er} Janvier – 31 décembre

ABRÉVIATIONS ET SIGLES	
BAD	Banque africaine de développement
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEP	Cellule d'Exécution de Projet
CER	Communauté Economique Régionale
DBDM	Modèle de Développement et de Prestation de Services de la Banque
DGPPE	Direction de la Planification et des Programmes Educatifs
DSP	Document de Stratégie Pays
FAD	Fonds africain de développement
FAE	Facilité Africaine de l'eau
FAO	Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation
FAT/PRI	Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire
FFBC	Fonds pour les forêts du Bassin du Congo
IDH	Indice de développement humain
INSESO	Institut National de Sécurité Sociale
IPP	Instituts Polytechniques Provinciaux
ITIE	Initiative de Transparence des Industries Extractives
MENS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MUC	Million d'Unités de Compte
MSBES	Ministère de la Santé et du Bien-Etre Social
ODD	Objectifs de Développement Durables
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAPP	Plan d'Amélioration de la Performance du Portefeuille
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PADSS	Projet d'Appui au Développement des Systèmes de Santé
PAGFP	Projet d'Appui à la Gestion des Finances Publiques
PFCMS	Programme de Formation des Cadres Moyens et Supérieurs
PNDES	Programme National de Développement Economique et Social
PPP	Partenariat Public-Privé
PTF	Partenaire Technique Financier
RAP	Rapport d'Achèvement
RGE	République de Guinée équatoriale
RPPP	Revue de la Performance du Portefeuille pays
SMP	<i>Staff Monitoring Program</i> (Programme de Supervision du Personnel du FMI, sans financement)
UC	Unité de Compte
UGP	Unité de Gestion de Projet

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Introduction. Le présent rapport du Document de stratégie pays (DSP) propose aux Conseils une nouvelle stratégie du Groupe de la Banque pour la République de Guinée équatoriale (RGE) pour la période 2018-2022.

2. En juillet 2013, les Conseils ont approuvé le Document de Stratégie pays pour la RGE (ADB/BD/WP/2013/81) couvrant la période 2013-2017. Ce DSP s'articulait autour du pilier unique « promouvoir le développement du capital humain et le renforcement des capacités en vue de la transformation de l'économie ». Le **Rapport d'achèvement de la Stratégie pays 2013-2017 combiné avec la revue de la performance du portefeuille 2017 et la présentation des piliers proposés pour le DSP 2018-2022 (ADF/BD/WP/2018/33)** a été approuvé par le Comité sur les opérations et l'efficacité du développement (CODE) le 30 avril 2018. Les réalisations du DSP 2013-2017 ont été jugées insuffisantes par les membres de CODE. Durant la période du DSP, aucune nouvelle opération n'est venue étoffer le portefeuille, à l'exception d'un don FAT/PRI en soutien au secteur privé. Lors de l'examen du rapport d'achèvement du DSP antérieur les membres de CODE ont pris bonne note des enseignements tirés des interventions passées de la Banque et approuvé les piliers de la future stratégie proposés par la Direction, à savoir Pilier 1 : *Appuyer la transformation de l'agriculture pour diversifier l'économie* et Pilier 2 : *Renforcer les capacités de formulation et d'exécution des politiques publiques*. Les orientations de CODE ont été prises en compte dans l'élaboration de la stratégie pour la période 2018-2024 proposée dans le présent rapport.

3. Le présent rapport reflète aussi la conclusion d'un dialogue avec les autorités équato-guinéennes, entrepris de façon continue, aussi bien au niveau stratégique que technique. Les principales conclusions de ce rapport, y compris les piliers et opérations proposés, ont été retenues au terme d'un large processus participatif au cours de trois missions de dialogue tenues en Janvier, avril et juin 2018 à Malabo.

4. Portefeuille de la Banque. En raison de la faible exécution du précédent DSP 2013-2017, à la date du 31 mai 2018, le portefeuille financé par la Banque comprend une opération active : le Projet d'appui à la promotion du secteur privé (FAT/PRI), d'un montant de 0,8 Million d'Unité de Compte (MUC), décaissé à 7,3%¹. Depuis la revue à mi-parcours, tous les autres projets ont été clôturés. La performance du portefeuille a été jugée insuffisante. La note globale du portefeuille, calculée sur la base des notes accordées par les missions de supervision des projets, réalisées en 2017, est de 1,43 sur une échelle de 0 à 3.

5. Stratégie pour la période 2018-2022 : L'orientation stratégique proposée vise à accompagner le Gouvernement dans sa stratégie de diversification de l'économie. Elle s'appuie sur les leçons découlant de la mise en œuvre du DSP antérieur, de la persistance des contraintes et des défis, ainsi que les priorités du pays contenues dans le PNDES. Cette orientation stratégique est conforme aux deux objectifs de la stratégie décennale 2013-2022 de la Banque relatifs à la croissance inclusive et à la transition vers une croissance verte. Cette stratégie, qui s'appuie également sur les grandes priorités de la Banque, ambitionne surtout de contribuer à la transformation structurelle de l'économie équato-guinéenne. Elle s'articule autour de deux piliers : **(i) Appuyer la transformation de l'agriculture pour diversifier l'économie et (ii) Renforcer les capacités de formulation et d'exécution des politiques publiques.**

¹ Ce PRI a pris du retard. Il a été approuvé en 2014 mais signé en 2016. Le retard également dans la mise en place de l'équipe du projet et la satisfaction des conditions de décaissement initiales ne le rendent opérationnels qu'à partir de fin 2017.

6. Le premier pilier appuierait la stratégie du Gouvernement axée sur la diversification économique, notamment dans les domaines de la pêche et de l'agro-industrie. Ce pilier s'accompagnerait également d'un large soutien à la réforme de l'environnement du secteur privé, en continuation du don FAT-PRI en cours. L'objectif de ce pilier serait d'aider le pays à tirer plus grand profit des opportunités liées aux infrastructures du pays, tout en créant des emplois distributifs des richesses.

7. Le deuxième pilier vise à avoir un effet levier sur l'action gouvernementale en renforçant les capacités de formulation des politiques globales et sectorielles, et en structurant leur exécution. En appuyant le renforcement des capacités humaines et une meilleure gouvernance, la Banque ciblera une amélioration dans la gestion des finances publiques, la mise à niveau des compétences techniques et managériales des cadres, et l'amélioration des ressources humaines de la santé. Ces objectifs permettent la consolidation des récents acquis du précédent DSP, dans le domaine des finances publiques, de la formation et de la gestion de la santé.

8. Les aspects transversaux incluant le genre, la promotion de la croissance verte, l'emploi des jeunes et les aspects liés à la fragilité seront également au centre la stratégie de la Banque. Par ailleurs, compte tenu des perspectives de croissance et de débouchés liées à la diversification attendue de l'économie, **l'intégration régionale de la RGE en zone CEMAC et en zone CEEAC bénéficiera également d'un appui de la Banque.**

9. Bien qu'ambitieuse, la stratégie proposée tire les leçons des limites de la précédente stratégie 2013-2017. Ainsi, la Banque, propose de mettre d'avantage l'accent sur l'assistance technique et le savoir ayant des effets levier sur tous les secteurs. Le développement des capacités, la coordination et la préparation des projets restent des facteurs clés en RGE pour l'exécution de sa Vision de développement.

10. L'engagement de la Banque pour la mise en œuvre du DSP 2018-2022 sera également graduel. La Banque propose une implication progressive, qui permettra une meilleure appropriation des opérations par le Client, et une meilleure adéquation du cadre opérationnel avec les nouvelles priorités de la Guinée équatoriale. Par ailleurs, l'appui progressif de la Banque favorisera une meilleure préparation de projets de plus grande envergure, réunissant les conditions d'une bonne qualité à l'entrée. Enfin, la stratégie de la Banque accordera une place importante au secteur privé pour permettre à celui-ci de jouer un rôle de premier plan dans la transformation de l'agriculture. Ayant une dimension transversale, la problématique de la gouvernance sera aussi au cœur de notre dialogue avec les autorités. Les opérations seront financées essentiellement sur le Guichet BAD.

11. Par ailleurs, au regard de la faiblesse opérationnelle généralisée et récurrente, la Banque doit renforcer sa présence en RGE. Selon les analyses d'opportunité, l'ouverture d'un Bureau de liaison serait appropriée pour la RGE, les autorités ayant constamment exprimé cette demande au cours des dernières années. Il est à noter que la RGE a de faibles capacités institutionnelles en général, ce qui affecte directement l'élaboration de stratégies et l'instruction des projets. De surcroît, il est à noter la faible expérience en matière de coopération avec les institutions internationales de développement. Il est important que la Banque déploie sur le terrain un personnel hispanophone avec le mandat de renforcer les capacités des administrations du pays dans la gestion de projet et de contribuer au conseil stratégique au pays.

I. INTRODUCTION

1.1 Le présent rapport du Document de stratégie pays (DSP) propose aux Conseils une nouvelle stratégie du Groupe de la Banque pour la République de Guinée équatoriale (RGE) pour les cinq prochaines années, 2018-2022.

1.2 Le document reflète la conclusion d'un dialogue avec les autorités équato-guinéennes, entrepris de façon continue, aussi bien au niveau politique et technique. Les principales conclusions de ce rapport, y compris les piliers et opérations proposés, ont été retenues suivant un large processus participatif au cours de plusieurs missions de dialogue tenues en 2018 à Malabo.

1.3 L'élaboration de cette présente stratégie intervient dans un contexte marqué par une forte baisse des cours du pétrole, bien qu'une reprise du prix du baril soit perceptible depuis janvier 2018. Les besoins importants en assistance et en conseil, mettent en avant ainsi l'opportunité et le potentiel de relance de la coopération entre la RGE et la Banque. En effet, les immenses besoins de financement du Programme national de développement économique et social (PNDES), constituent des opportunités de renforcement de notre coopération. Au cours des trois dernières années, les échanges avec les hautes autorités du pays et de la Banque montrent le potentiel pour une nouvelle coopération. La période du Document de Stratégie Pays coïncide avec l'exécution de la deuxième phase du PNDES, qui met l'accent sur (i) le renforcement du capital humain et la qualité de vie de chaque citoyen, (ii) la diversification de l'économie en s'appuyant sur le secteur privé, et (iii) la mise en place de la bonne gouvernance au service du citoyen.

1.4 Le Rapport d'achèvement de la précédente stratégie pays 2013-2017 combiné avec la revue de la performance du portefeuille 2017 et la présentation des piliers proposés pour le DSP 2018-2022 (ADF/BD/WP/2018/33) a été approuvé par CODE le 30 avril 2018. Les réalisations du DSP 2013-2017 ont été jugées insuffisantes tant par la Direction de la Banque que les membres de CODE. Durant la période du DSP, aucune nouvelle opération n'est venue étoffer le portefeuille, à l'exception d'un don FAT/PRI en soutien au secteur privé. Lors de l'examen de ce rapport, CODE avait soutenu les orientations stratégiques et les piliers proposés par la Direction pour la nouvelle stratégie 2018-2022 à savoir pour le Pilier 1, Appuyer la transformation de l'agriculture pour diversifier l'économie et le pilier 2, Renforcer les capacités de formulation et d'exécution des politiques publiques.

1.5 Les membres de CODE ont aussi confirmé les recommandations de la Direction sur (i) la présence et la visibilité de la Banque qui devraient être renforcées, (ii) la priorité sur le renforcement du dialogue de politique avec les autorités, l'assistance technique et les produits du savoir, en vue de la diversification de l'économie du pays et (iii) la question de la gouvernance qui doit occuper une place centrale dans le prochain DSP. CODE a également insisté sur la nécessité de soumettre au Conseil un plan concret d'amélioration de l'exécution du portefeuille. Toutes les recommandations de CODE ont été prises en compte dans l'élaboration de la présente stratégie.

1.6 Le présent rapport comprend, outre l'introduction, quatre parties, à savoir ; (i) le contexte du pays, (ii) les options stratégiques, (iii) la stratégie de la Banque en Guinée équatoriale et (iv) la conclusion et la recommandation.

II. CONTEXTE DU PAYS

2.1 Evolution du contexte politique

La situation politique a été stable tout le long de l'exécution du précédent DSP 2013-2017. Le Président actuel est au pouvoir depuis 1979 et a été reconduit lors des élections présidentielles d'avril 2016 pour un mandat de 7 ans. Un dialogue national, tenu en novembre 2014, a donné lieu à une amnistie et au retour au pays des acteurs politiques dont certains sont regroupées au sein d'une Coalition de l'opposition pour la restauration d'un État démocratique (CORED). Cependant, l'opposition, ainsi que les organisations de la société civile, ont peu de représentation politique et un faible accès aux médias. Ainsi, le parti au pouvoir, le Parti Démocratique de Guinée équatoriale, a largement remporté les élections législatives et municipales de novembre 2017, qualifiées de crédibles et transparentes par les observateurs de l'Union africaine. Il est à noter cependant que le pays a connu une incursion de mercenaires en décembre 2017, qui pourrait dénoter un défi de cohésion socio-politique.

2.2 Evolution de la situation économique et des finances publiques

Situation économique et perspectives

2.2.1 L'économie de la RGE est caractérisée par la prédominance des hydrocarbures, bien qu'en baisse relative et absolue dans le produit Intérieur Brut (PIB) entre 2013 et 2017. Les données indiquent que l'économie hors-hydrocarbure dans le PIB est dans une tendance haussière, passant d'environ 40% en 2013, à 56% en 2017.² Les secteurs importants qui ont stimulé la diversification économique incluent notamment ceux de la construction, de l'agriculture, de la forêt, de la pêche et du commerce. Cette progression de la part « hors hydrocarbures » dans le PIB est également expliquée par le repli des cours du pétrole et le recul de la production de la RGE au cours de ces 5 dernières années.

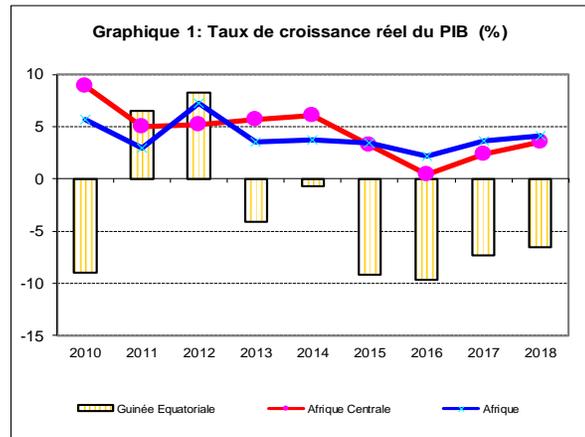
2.2.2 La manne pétrolière a permis au pays de moderniser ses infrastructures profondément depuis maintenant deux décennies. Pendant la période du précédent DSP, et malgré l'environnement économique défavorable, les autorités ont continué à construire des infrastructures en qualité et en quantité, tant dans le domaine des transports, que dans celui de la provision de services de base aux populations (eau, électricité, logements). Les investissements publics ont cependant baissé, passant de 24,6% du PIB en 2013 à 17,2% du PIB en 2017 du fait des tensions budgétaires. Ces efforts de modernisation devaient ainsi contribuer au développement d'un secteur privé diversifié et créateur d'emplois.

2.2.3 La diversification économique, qui tarde à se matérialiser, reste donc un objectif important pour la croissance et la stabilité économique du pays à moyen et long terme. Les principaux secteurs de diversification économique avec leur potentiel respectif de croissance annuelle moyenne sur 10 ans sont : l'agriculture (12%), la pêche industrielle (18%), les transports maritimes (16%) et l'électricité (15%).

² La baisse de la part relative de l'économie « hydrocarbures » s'explique non seulement par le recul de la valeur des exportations mais aussi par une meilleure comptabilisation du reste de l'économie facilitée par le changement de base des comptes nationaux (2010) et la création de l'Institut National des Statistiques de Guinée équatoriale (INEGE).

2.2.4 Sur la période 2013-2017, le pays a connu une baisse du PIB de près de 57% selon les données fournies par les autorités, mais ce choc devrait se stabiliser dans les 5 prochaines années, comme indiqué dans le graphique 1.

Un des faits marquants dans le contexte du pays est la chute du prix du pétrole (même si les cours ont amorcé une reprise depuis janvier 2018), affectant lourdement la croissance du pays. La baisse prolongée des prix mondiaux du pétrole, combinée au déclin de la production du pays, a mis un terme après 2014, à la période de forte croissance que le pays avait connu. L'adhésion de la RGE à l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole (OPEP) en mai 2017 contraint également le pays à réduire sa production de pétrole de 12 000 barils par jour.

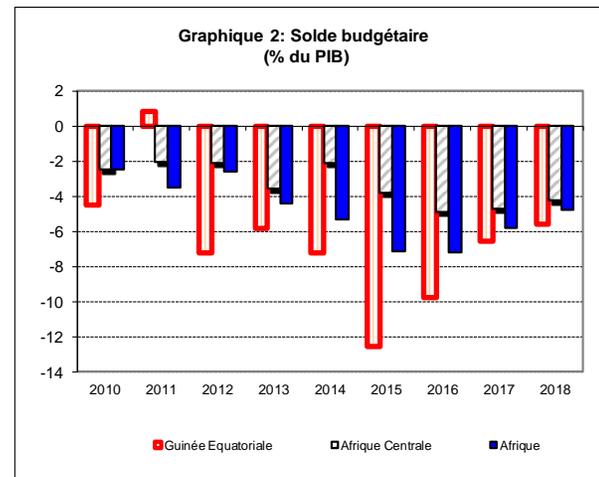


Source: Département des statistiques de la BAD, PEA janvier 2018

Situation des finances publiques

2.2.5 La baisse du prix des hydrocarbures a directement impacté les comptes de l'Etat.

De 2013 à 2017, les recettes de l'Etat se sont contractées de 45% (de 2694 à 1485 milliards de FCFA) et les dépenses ont reculé dans les mêmes proportions. Cependant, la part des recettes pétrolières dans l'économie est passée de 90% du PIB en 2013 à 71% en 2017. Afin de maximiser les recettes hors-hydrocarbures, dans un contexte de récession économique et de déficit budgétaire (illustré dans le graphique 2), les autorités ont mis en œuvre depuis 2015 un certain nombre de mesures, dont la lutte contre la fraude fiscale, l'élargissement de l'assiette fiscale³, l'élimination



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA janvier 2018

de nombreuses exonérations douanières et les revenus exceptionnels générés par la vente de biens d'Etat, notamment immobiliers. Les recettes hors-pétrole ont ainsi bondi de 247 milliards de FCFA en 2013 à 425 milliards de FCFA en 2017, tandis que les recettes pétrolières passaient de 2446 milliards de FCFA en 2013 à 860 milliards de FCFA en 2017.

2.2.6 Dans ce contexte, le cadrage à moyen terme mis en œuvre par l'Etat vise une réduction des dépenses.

Ainsi, d'autres mesures sont relatives à la revue des subventions aux agences gouvernementales et à la restructuration des entreprises d'Etat. La masse salariale pour 2017 est estimée à 146 milliards de FCFA, soit 8% des dépenses prévues, et 34% des recettes hors hydrocarbures. Ces ratios sont satisfaisants au regard des critères de convergence de la CEMAC. On constate que les projets d'investissement ont été priorisés, et l'accent est mis sur l'importance de terminer les projets existants plutôt que d'en lancer des nouveaux. Le programme

³ Cet élargissement concerne les entreprises opérant dans le secteur informel et les petits commerçants.

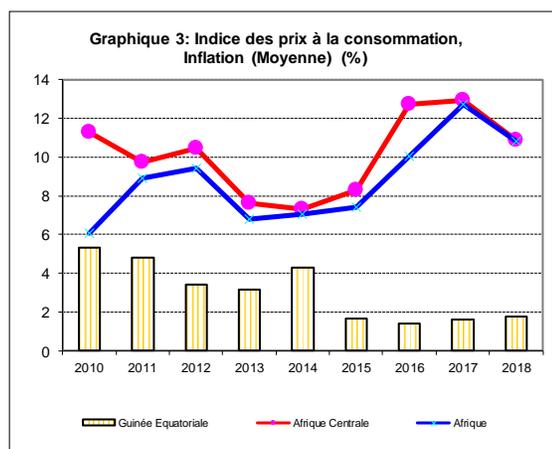
d'investissement public est ainsi passé de 2457 milliards de FCFA en 2013 à 953 milliards de FCFA en 2017, soit un recul de 61%. Il est à noter que la construction de Djibloho, la nouvelle ville au centre du pays, représente environ 50% des dépenses d'investissement de l'Etat depuis 2014. Une préoccupation économique majeure est l'accumulation par l'Etat d'arriérés intérieurs envers les acteurs économiques au titre du programme d'investissement public. Ces arriérés étaient estimés à près de 1300 milliards de FCFA par les autorités en février 2018.

Encadré 1 : Dette publique, capacité d'emprunt et relations avec le Fonds Monétaire International

En dépit de la conjoncture actuelle, l'Etat conserve une grande capacité à emprunter. La dette publique extérieure passait de 7,9% du PIB en 2013 à 15,3% à fin 2015, et pourrait atteindre 20% à la fin 2020 selon les autorités. En comparaison, le solde budgétaire se chiffrait ainsi à -6,6% du PIB en 2017. Selon le FMI, les réserves financières du pays à la BEAC et sur les comptes commerciaux avaient fortement diminué à fin 2017. Le pays s'est donc mis dans la voie de l'endettement. Il est à noter que la tendance à la baisse des réserves des économies pétrolières est générale pour tous les pays de la CEMAC. La BEAC a autorisé, en 2015, l'usage des avances de trésorerie, mais en a ensuite limité l'usage pour les périodes 2016 et 2017, afin d'encourager la discipline budgétaire. Il est à noter que la grosse partie de la dette publique en RGE est constituée d'arriérés intérieurs, estimés à 1300 milliards de FCFA en mai 2018.

En raison des déséquilibres économiques et budgétaires, largement liés à la baisse du prix du pétrole, la RGE a renforcé ses relations avec le FMI. Un accord signé en mai 2018 portait sur la mise en place d'un Programme de Supervision de personnel du FM (sans financement - Staff Monitoring Program – SMP). Ce SMP de janvier à juin 2018 est assujéti à des réalisations sur le plan macro-économique, des finances publiques, de l'environnement des affaires et de la Gouvernance.

2.2.7 L'inflation est restée contenue et elle est passée en dessous de 2% en 2016, et 2017, avec des perspectives de faible inflation pour 2018 et 2019, comme indiqué dans le graphique 3. La Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) a joué un rôle prépondérant dans le contrôle de l'inflation, notamment à travers la supervision bancaire, le contrôle de la liquidité et l'arrêt au recours des avances de trésorerie à partir de 2017. La maîtrise des taux directeurs a contribué à la maîtrise de l'inflation. Cependant, le faible niveau de cette dernière est notamment dû à la faible inflation en Europe, d'où sont importés un grand nombre de biens de consommation courante.



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA janvier 2018

2.2.8 Au niveau du secteur financier, le secteur bancaire est fragilisé en raison de l'accumulation de prêts douteux dans un contexte de morosité économique, et d'arriérés de paiement envers les acteurs économiques. Cette cascade d'évènements a touché les opérateurs économiques par des effets de contagion. Malgré la libéralisation du secteur bancaire, le coût du financement reste élevé, reflétant le faible degré de concurrence. De plus, des frais considérables sont prélevés sur les prêts et autres transactions bancaires, comme l'illustre le taux d'intérêt de 15% appliqué aux entreprises privées emprunteuses. Il n'empêche qu'en général, les banques ont montré peu d'enthousiasme à financer les entreprises locales en raison des risques perçus et/ou de

l'aversion aux risques. La plupart des entreprises multinationales du secteur pétrolier et du gaz obtiennent leur financement de sources étrangères. Ainsi la masse monétaire au sens large a diminué de 14,3 % en 2017, après un recul de 16 % en 2016, ce qui souligne la récession économique. Le crédit à l'économie est également contraint par la conjoncture défavorable.

Commerce international et balance des paiements

2.2.9 Les exportations restent dominées par les hydrocarbures même si leur part relative régresse légèrement, passant d'environ 88% des exportations en 2010 à 67% en 2017. De même, la part du pétrole brut dans les exportations de la RGE affiche une baisse relative par rapport aux exportations de gaz et de méthanol. Les importations sont marquées par deux grandes catégories : (i) les biens utilitaires et de construction, et (ii) la quasi-totalité des produits agricoles - un signe de dépendance alimentaire - mais qui en appelle aussi à la nécessité et à l'opportunité de développer des projets de production dans ce secteur. La balance des transactions courantes est déficitaire à 8,3% du PIB en 2017, imputable notamment à de fortes importations de biens d'équipements et de denrées alimentaires, et à une plus faible valeur d'exportation des hydrocarbures.

2.2.10 En parallèle, on constate une baisse des investissements directs étrangers depuis 2014, en raison notamment de la chute du prix du pétrole et de la baisse de la commande publique. Les grandes sociétés internationales se sont vues obligées de rationaliser leurs investissements pour se concentrer sur des gisements à plus faible coûts, comme au Brésil. Le solde de la balance des paiements a ainsi été affecté, passant de -19 milliards de FCFA en 2013 à - 199 milliards de FCFA en 2017.

Gouvernance

2.2.11 L'environnement général de la gouvernance du secteur public est caractérisé par : (i) un accès limité à l'information ; (ii) la faible efficacité des procédures en matière de planification, d'exécution, de contrôle, de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques et (iii) la faiblesse des moyens et systèmes institutionnels, en particulier l'insuffisance de personnel qualifié pour assurer une bonne gestion administrative courante et conduire les politiques de réformes.

2.2.12 Bien qu'étant un pays empruntant sur le guichet BAD, la RGE dispose de faibles capacités institutionnelles, similaires à celles des pays FAD, ce qui implique une approche flexible et une meilleure présence de proximité. Cette faiblesse persistante des institutions publiques constitue un facteur de risque pour un développement durable. Les réformes engagées sont principalement relatives à l'amélioration du processus budgétaire (rationalisation des procédures budgétaires, meilleure classification et enregistrement des dépenses publiques, édition de manuels, etc.). La RGE se place au 46^{ème} sur 54 pays africains dans l'état de la gouvernance en Afrique en 2017 selon la fondation Mo Ibrahim⁴. Toutefois, il convient de noter les efforts incontestables que déploient les autorités pour attirer des talents en RGE, notamment auprès des générations de la diaspora. La mobilisation de la diaspora est un outil très fort dans le changement positif de la Guinée équatoriale, et elle ne pourra se faire que dans le cadre d'une forte création d'emplois.

⁴ / Indice mesuré sur la base de 14 indicateurs regroupés en quatre catégories que sont la sécurité et la souveraineté du droit, la participation et les droits de l'Homme, le développement économique durable et le développement humain.

2.2.13 Les autorités sont conscientes des défis de la gouvernance en RGE. Afin d'améliorer les conditions de transparence et de contrôle dans le service public, elles ont négocié avec la Banque mondiale une assistance technique remboursable pour la production des comptes nationaux et l'organisation de la nouvelle agence statistique (INEGE). Des mesures ont également été prises pour restructurer et informatiser l'administration publique. Ainsi, des progrès ont été notés en matière de transparence par l'établissement d'une Cour des comptes, d'un bureau de l'ombudsman, et une brigade anti-corruption. Par ailleurs, les autorités avaient annoncé leur intention de réintégrer l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) le 8 août 2014, et le processus continue à ce jour. Il est urgent pour la RGE de ratifier la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Secteur privé et compétitivité

2.2.14 Les efforts consentis dans les investissements publics ces dernières années ne permettent pas le décollage du secteur privé en raison d'un climat des affaires peu propice. Les autorités ont cependant récemment annoncé avoir contracté une agence pour dispenser des conseils à l'effet d'améliorer l'environnement des affaires.

2.2.15 En effet, la situation de l'environnement des affaires reste confrontée à d'importants défis institutionnels, dont des insuffisances avérées en termes de dérégulation et d'accès, d'une part, et d'efficacité et de transparence du secteur public, d'autre part. Conscient de ces problèmes, le Gouvernement a annoncé la mise en place de mesures incitatives lors du Forum sur le secteur privé en RGE en 2014. Les points de réforme les plus importants ont trait au respect du droit commercial, et à l'environnement administratif en liaison avec les autorisations d'établissement et de fonctionnement d'une entreprise. Cependant, peu de progrès ont été enregistrés.

2.2.16 Le dernier rapport Doing Business classe la RGE au bas de l'échelle, comme indiqué

dans le tableau 1. Le pays est classé 173^{ème} sur 190 économies pour la facilité des affaires (bien qu'en gain de 5 places par rapport à l'édition précédente). Le meilleur score concerne l'exécution des contrats, suivi de l'obtention de prêt. Cependant, le pays se situe en fin de classement pour la création d'entreprises (bien que le pays ait supprimé l'autorisation préalable du bureau du Premier Ministre) et l'obtention de prêts. Les indicateurs liés au commerce transfrontalier peuvent également être améliorés. Par ailleurs, 46 jours sont nécessaires pour payer l'impôt sur les sociétés (contre 37 en moyenne en Afrique subsaharienne). Exporter un conteneur nécessite 132 heures de démarche pour un coût administratif de 760 USD.

Tableau 1: Facilité des affaires, éditions 2017 et 2018

Intitulé	Rang en 2017	Rang en 2018	Statut
Classement général	178	173	▲
Création d'entreprises	187	182	▲
Obtention d'un permis de construire	160	160	▶
Raccordement à l'électricité	143	146	▼
Transfert de propriété	160	162	▼
Obtention de prêts	118	122	▼
Protection des investisseurs minoritaires	137	146	▼
Paiement des taxes et impôts	179	177	▲
Commerce transfrontalier	174	174	▶
Exécution des contrats	103	104	▼
Règlement de l'insolvabilité	169	168	▲

Source: Rapport Doing Business - Banque Mondiale

Intégration régionale

2.2.17 La RGE est membre de la CEMAC et de la CEEAC. Sa position géographique centrale et sa puissance économique depuis l'ère pétrolière, en font un partenaire potentiellement important de ces espaces économiques. Pour ce pays, l'intégration régionale est une condition nécessaire étant donné la faible taille du marché national. Elle constitue une condition primordiale d'élargissement du marché dans la perspective de la diversification de l'économie. On note que la politique migratoire de la RGE n'est pas adéquate au regard de ses besoins en main d'œuvre qualifiée pour les investisseurs dans le pays. La décision prise en octobre 2017 de suppression des visas pour les citoyens de la CEMAC devrait favoriser d'avantage les échanges régionaux, stimulant ainsi la croissance économique du pays.

2.2.18 La RGE cherche à se faire valoir comme un hub régional de transports et du commerce régional de l'Afrique centrale. Pour ce faire, elle a nettement amélioré ses installations portuaires et aéroportuaires afin de répondre aux exigences de plaque tournante pour le transport régional de marchandises et de passagers. En tant que membre de la CEMAC, la RGE a entamé une série de réformes de son système fiscal et douanier. Elle a en particulier mis en application le Tarif extérieur commun (TEC) qui comporte quatre taux et catégories de marchandises⁵. Les autorités cherchent aussi à accélérer et à moderniser les procédures de dédouanement, mais ces efforts se heurtent aux difficultés d'application de la loi et à la fraude fiscale. En juin 2015, sur un financement du Guichet BAD, la RGE a signé un accord avec la CNUCED pour le déploiement du logiciel SYDONIA dans les douanes, à l'effet d'une plus grande efficacité des douanes et leur modernisation. Enfin, les autorités évoquent avec prudence la signature d'un Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union européenne (UE), qui est perçu comme négatif sur l'emploi dans le pays, le transfert de technologie et la diversification.

2.3 Développement social et thèmes transversaux

2.3.1 Sur le plan social, des progrès ont été réalisés mais à un rythme insuffisant pour permettre l'atteinte de tous les objectifs fixés par le PNDES. Les progrès acquis dans le domaine du développement humain sont en deçà des potentialités économiques de la RGE. En effet, l'Indice de développement humain mesuré en 2015 par le PNUD était de 0,58 et le pays occupait la 138^e place sur 188 pays. La RGE a néanmoins réalisé des progrès quant au taux de mortalité infantile qui était de 51‰ naissances en 2011 contre 93‰ en 2001⁶. En ce qui concerne le VIH/SIDA, le taux de prévalence est de 6,2% dans la tranche d'âge allant de 15 à 49 ans, dont 8,3% pour les femmes et 3,7% pour les hommes. Le système éducatif demande à être amélioré, en priorisant la mise à niveau des capacités humaines de l'offre éducative, et en adaptant mieux les curricula. Selon le PNUD, seul un élève sur deux termine l'école primaire. La faiblesse relative du taux brut de scolarisation dans le primaire (80%), combinée au taux de redoublement élevé (24%), illustrent l'ampleur des défis à relever pour atteindre une scolarisation primaire universelle. Le PNDES est en concordance avec les Objectifs de Développement Durables (ODD) fixées à l'horizon 2030. Les dépenses, en matière de santé et d'éducation et les allocations budgétaires dans ces domaines ont été préservées malgré la chute des revenus de l'Etat. Le chômage, en particulier celui des jeunes, reste préoccupant⁷. L'économie étant axée essentiellement sur la rente pétrolière.

⁵ / Un droit de 5 % prélevé sur les biens de première nécessité, de 10 % sur les biens d'équipement et les intrants, de 20 % sur les biens intermédiaires et de 30 % sur les biens de consommation.

⁶ /Selon l'enquête démographique et de santé de 2011.

⁷ Selon des données de 2008, à actualiser, pour trois personnes vivant avec moins de deux dollars par jour, deux sont des femmes et le taux de chômage féminin est de 30 %, comparée à 22 % chez les hommes

La qualité encore insuffisante des politiques publiques crée peu d'emplois à même de favoriser une redistribution des revenus. Le PNUD estimait en 2015 que le secteur hydrocarbure n'emploie que 4% de la main d'œuvre.

2.3.2 La Guinée équatoriale a fait des progrès considérables sur le plan de l'égalité de genre. Toutefois, des inégalités de niveaux d'étude, assez faibles, persistent avec 51 % d'accès à l'enseignement primaire pour les garçons et 49 % pour les filles en 2017. La part des femmes dans la population active reste faible, 39 % d'entre elles étant employées (secteurs formel et informel confondus), contre 61 % d'hommes ayant un travail rémunéré. Des disparités géographiques persistent dans l'accès au travail, puisque 26,8 % des femmes de la région insulaire (Malabo) ont un emploi formel et 19 % un emploi informel, contre une proportion de respectivement 18,9 % et 16,5 % sur le continent. Sur les 70 sièges que compte le Sénat, 60 sont occupés par des hommes, signe que les autorités ont encore des efforts à faire pour respecter les engagements du Plan de développement national. L'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes passent par une évolution progressive des comportements, la reconnaissance et le respect intégral des droits des femmes, l'organisation de campagnes de sensibilisation et la promotion de politiques adaptées. Il n'y a aucune discrimination légale contre les femmes dans le domaine de la propriété foncière ou en ce qui concerne l'accès des femmes aux prêts bancaires, mais la situation de facto révèle clairement la discrimination dans certaines pratiques notamment en matière d'héritage.⁸

Changements climatiques et environnement

2.3.3 La RGE a adopté un cadre juridique moderne sur les aires protégées, la foresterie, la réglementation de la pêche et la biodiversité. Le pays partage la forêt du bassin du Congo. Il compte 13 aires protégées (20% du territoire national). La RGE met la priorité sur l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, notamment en développant des mécanismes pour le traitement des résidus industriels toxiques, et en sensibilisant la population en général sur la gestion et la protection de l'environnement. La RGE a également développé des mécanismes pour disposer des concessions forestières et leur replantation. Selon FAO (2010), le taux de déforestation annuelle en Guinée Equatoriale est de 0,9%. Au-delà de la déforestation, les forêts équato-guinéennes sont particulièrement menacées par la dégradation, suite à l'abandon de l'agriculture commerciale et au repositionnement du pays sur l'extraction du bois. Les autorités sont en train d'intégrer leurs engagements dans tous les programmes sectoriels qui ont des impacts environnementaux, en premier lieu la volonté de réduire fortement le torchage du gaz.

III. OPTIONS STRATÉGIQUES

3.1 Cadre stratégique du pays

3.1.1 Les objectifs de développement à long terme de la Guinée Equatoriale ont fait l'objet d'un consensus au plan national. Ces objectifs, tels qu'énoncés dans la « Vision 2020 » et le PNDES 2008-2020, consistent plus particulièrement à diversifier l'économie et à transformer la Guinée Equatoriale en une économie émergente à l'horizon 2020.

3.1.2 La période du Document de Stratégie Pays coïncide avec l'exécution de la deuxième phase 2012-2020 du PNDES. Cette phase met l'accent sur le (i) le renforcement du capital humain

⁸ La RGE a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

et l'amélioration de la qualité de vie de chaque citoyen, (ii) la diversification de l'économie en s'appuyant sur le secteur privé, et (iii) la mise en place de la bonne gouvernance au service du citoyen. Au titre de cette deuxième phase, les autorités ont identifié des priorités sociales (santé de base et amélioration de la formation du capital humain) et des priorités de diversification économique. Il est à noter que les autorités prévoient en septembre 2018 l'organisation de conférences économiques pour apprécier la mise en œuvre du PNDES conformément à leur Vision de développement.

3.1.3 Le PNDES représente ainsi un effort d'investissement, qui avoisinait 1 000 milliards de FCFA par an entre 2008 et 2014. Suite à la chute des ressources fiscales liés à la baisse des prix des hydrocarbures, l'Etat a réduit ce budget d'investissement pour se situer entre 300 et 400 milliards de FCFA de 2015 à 2017. Le choc pétrolier a cependant coïncidé avec le début de la 2^{ème} phase du PNDES, qui demandait moins d'investissements dans la mesure où une grande partie des infrastructures voulues ont été réalisées lors de la première phase. La question de l'entretien et de la réhabilitation de ces infrastructures se posera dans le moyen et long terme.

3.1.4 Le PNDES propose les secteurs susceptibles de diversifier l'économie équatorienne : un secteur énergétique mieux valorisé, un secteur de la pêche fortement développé et rayonnant au niveau régional, un secteur agricole modernisé et assurant la sécurité alimentaire, et un secteur des services en gestation mais clé pour le long terme, porté dans un premier temps par le tourisme et les services financiers. Le secteur des mines constitue également un pilier potentiel. **Au-delà de la modernisation du pays en termes d'infrastructures, la deuxième phase du PNDES, en cours d'exécution, met l'accent sur la formation des capacités et sur l'entrepreneuriat,** notamment la formation professionnelle et une meilleure adéquation entre le système formel d'éducation et les besoins humains du marché du travail. Les autorités misent également sur un vaste chantier de réformes institutionnelles pour stimuler le marché du travail, ainsi que l'offre et la demande. Ainsi, l'État devrait s'employer davantage à simplifier les démarches administratives requises pour la création d'entreprises, ainsi qu'à diminuer le coût et le nombre de documents qui sont préjudiciables à la gestion, par l'entrepreneur, de son projet productif. La création d'un véritable guichet unique, pour réduire le contrôle administratif au bénéfice de l'activité économique, devrait être au cœur de la stratégie publique en matière d'investissement privé.

3.1.5 La stratégie du pays consiste également à moderniser la gestion des finances publiques et l'outil statistique. Les priorités sont centrées sur la mobilisation des ressources, le renforcement de la programmation, de l'exécution, l'amélioration des systèmes d'audit interne et externe, l'évaluation de l'efficacité et de l'impact des politiques publiques notamment sur les pauvres et l'évaluation du fonctionnement des administrations économiques et financières. L'aspect transversal à ces efforts est l'amélioration des ressources humaines.

3.2 Contraintes et Défis

3.2.1 Les principales contraintes mises en évidence lors de l'élaboration du précédent DSP en 2013 n'ont pas fondamentalement changé. En effet, le PNDES 2008-2020 vise à diversifier l'activité économique, source d'emplois et de croissance inclusive. Mais les contraintes majeures liées à la gouvernance et à l'insuffisance du capital humain demeurent. En matière de gestion des finances publiques, les principales contraintes ont trait à la mobilisation des ressources, à la programmation, au contrôle et à l'efficacité des dépenses publiques. De même, le climat des

affaires freine l'investissement privé, comme mentionné dans la Revue du système de gestion des finances publiques. On continue également d'observer une faible productivité des secteurs, des litiges fonciers et un déséquilibre croissant entre le potentiel agricole et l'importation d'aliments de base qui est un aspect clé de l'insécurité alimentaire en RGE.

3.2.2 Ainsi, l'absorption des 25 000 à 50 000 jeunes qui devraient faire leur entrée sur le marché du travail chaque année entre 2018 et 2020 constitue un des principaux défis que la RGE doit relever. Environ 60% de la population est âgée de moins de 25 ans. Toutefois, les possibilités d'emploi sont très limitées à cause, notamment, de la taille modeste du secteur non pétrolier et du fait que le secteur pétrolier dominant n'absorbe que 4% de la population active. Cette situation met en exergue la nécessité de diversifier l'économie afin de favoriser la création d'emplois durables. En outre, la plupart des jeunes manquent de qualifications, ne remplissent pas les critères d'entrée sur le marché du travail et n'ont pas accès à l'information sur les possibilités d'emploi. L'enseignement technique et professionnel souffre de dysfonctionnements à plusieurs niveaux notamment l'insuffisance de programmes de formation adéquats pour répondre aux besoins du marché, et la pénurie d'outils pédagogiques.

3.2.3 La Gouvernance reste également une contrainte importante en Guinée équatoriale, qui freine la capacité du pays à tirer pleinement partie de ses capacités économiques. Le pays figure généralement parmi les derniers pays mondiaux dans les grands classements internationaux liés à la Gouvernance, tels que Mo Ibrahim, le Climat des Affaires, et la Transparence Internationale. Les autorités sont conscientes qu'un effort multidimensionnel doit être mené, en combinant formation, actualisation du cadre réglementaire, incitations et contrôle. Les contraintes de Gouvernance sont liées à des faibles capacités dans la gestion de secteurs clés de l'économie, telles que les finances publiques, et la coordination des investissements publics et leur maintenance ou la stimulation de nouveaux secteurs d'activités potentiels, tels que la pêche et l'agriculture. Alors que la priorité est placée dans l'investissement privé et la diversification économique, le climat des affaires reste perçu comme défavorable, ce qui limite les investissements privés, nationaux et internationaux, dans des secteurs porteurs pour la diversification économique.

3.2.4 Enfin, une contrainte importante, et relativement nouvelle, est l'accumulation des arriérés de paiement intérieurs envers de nombreuses entreprises privées depuis 2014. Ces arriérés résultent du décalage entre les grands efforts d'investissements entrepris, notamment dans les infrastructures, et la baisse des ressources fiscales en lien avec la chute du prix international du pétrole et du gaz depuis 2014. **Il était estimé en mars 2018 que ces arriérés avoisinaient 1300 milliards de FCFA.** Un audit est en cours pour valider ces arriérés et déterminer leurs structures. Ces arriérés ont un impact important sur l'emploi, la consommation, et la réputation fiduciaire du pays. La gestion de ces arriérés est un thème majeur de discussion entre la BAD et l'Etat. Des pistes sont explorées avec les services concernés de la Banque.

3.2.5 Au plan des défis, la RGE devrait : (i) poursuivre l'amélioration de son système de gestion des finances publiques, (ii) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, (iii) développer les exportations des cultures industrielles et devenir un exportateur de premier rang, (iv) mettre en place des politiques et des instruments de financement adaptés, (v) favoriser le développement des PME : Elaboration d'un code d'investissement comportant des dispositions favorables au développement des PME en joint-ventures entre privés locaux et étrangers,

(vi) développer une vision et une politique de transformation du secteur agricole, (vii) définir un cadre institutionnel, juridique et réglementaire efficace et attractif pour les investissements privés et (viii) renforcer les capacités opérationnelles des principaux intervenants.

3.2.6 Un autre défi important réside dans la lutte contre l'inégalité et l'exclusion. Le secteur de base de l'économie, l'extraction d'hydrocarbure, n'est pas propice à la redistribution, sauf si des pouvoirs publics peuvent en axer les dividendes vers les catégories de population les plus pauvres. Ainsi, une part importante de la population ne peut pleinement participer à l'activité économique, et donc à la croissance, en raison de son exclusion. Les risques de marginalisation sont forts pour ceux qui ne se situent pas dans les secteurs formels de l'économie, en l'absence de prestations sociales, telles que la couverture chômage, l'assurance maladie et ou la participation à un régime de retraite. En l'absence d'opportunités économique, cette exclusion économique tend à se transmettre de générations en génération par le faible accès à une éducation de qualité. L'exclusion est également potentiellement une source d'instabilité sociale.

3.3 Forces et opportunités

3.3.1 Les travaux importants entrepris depuis la prospérité pétrolière ont contribué à largement moderniser le pays dans le domaine des infrastructures, de l'énergie, de l'habitat et de l'eau et assainissement. Ainsi, les aménagements du pays, en particulier les infrastructures routières et portuaires, constituent une opportunité importante. Ces aspects peuvent être considérés comme un gage de compétitivité pour la stimulation d'activités économiques en dehors du secteur pétrolier, comme la pêche et l'agro-industrie.

3.3.2 En effet, le domaine halieutique de la RGE comprend 314.000 km² de zone économique exclusive (ZEE), 644 km de côtes et de nombreuses baies, rivières et mangrove. Cette géographie, ainsi que la structure du secteur maritime et le bon développement du système fluvial permettent au pays de bénéficier de ressources halieutiques abondantes. Les ressources halieutiques exploitables sont estimées à environ 74.000 tonnes de poissons et 600 tonnes de crustacées, sur lesquelles, il est pêché annuellement environ 5000 dont 350 tonnes pour la pêche industrielle. Cette production nationale est insuffisante pour satisfaire les besoins de consommation du pays, et le pays importe une quantité importante de poissons congelés. En raison de son potentiel, tant sur le plan économique, que pour l'emploi, ce secteur représente une opportunité clé. Combiné à des infrastructures déjà construites, notamment les ports en eau profonde de Malabo, Luba, Bata et Mbini, le développement de cette industrie pourrait également assurer des ressources d'exportation, en raison de la demande en Afrique centrale et dans l'Union européenne.

3.3.3 Dans la même optique, la Guinée Equatoriale dispose d'un potentiel agricole lui permettant d'assurer sa sécurité alimentaire. Même s'il s'agit d'un pays avec seulement 750 000 hectares de terres destinées essentiellement aux cultures vivrières, le très faible taux d'occupation des terres à vocation agricole démontre un potentiel agricole largement sous-exploité. L'économie équato-guinéenne reposait sur l'agriculture avant l'avènement du pétrole. Les principales ressources étaient tirées pour l'essentiel de l'exportation du bois, du cacao et du café. Aujourd'hui, l'agriculture et la pêche réunies ne participent que très faiblement dans la formation du PIB. Ce déclin du secteur agricole accroît le risque d'un exode rural massif vers les centres urbains (Malabo, Bata et Djibloho).

3.3.4 Enfin, les possibilités d'intégration régionale constituent une opportunité importante. L'accroissement de la production de l'énergie, ainsi que la disponibilité de nouveaux ports

compétitifs, offrent la possibilité d'exploiter les avantages comparatifs du pays dans les domaines du commerce et de l'énergie. En octobre 2017, les Etats membres de la CEMAC, ont finalement levé l'obligation de visa des citoyens de la CEMAC pour la circulation dans cette région, qui inclut le Tchad, la Centrafrique, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Gabon et la République du Congo. Les opportunités à tirer de ce processus d'ouverture des frontières sont immenses dans cette partie du monde, qui reste l'une des moins intégrée.

3.4 Coordination des partenaires techniques et financiers

Il n'existe pas un mécanisme formel de coordination de l'aide en RGE. La Banque maintient le contact avec les PTF présents sur le terrain (PNUD, BM, BDEAC, Coopérations française, espagnole et américaine) à l'occasion de ses missions. Les interventions des autres PTF en RGE sont très limitées, même si certaines jouent un rôle crucial dans certains secteurs sociaux comme la santé et l'éducation. Ceci explique en partie l'inexistence d'un mécanisme formel de coordination de l'aide⁹. Certains partenaires (Coopérations française, espagnole, chinoise et cubaine, l'USAID et les Agences des Nations unies) ont commencé à s'organiser en trois groupes de travail sous la coordination du PNUD (Groupes Education, VIH/SIDA et OMD). Il est à noter que le pays finance sur ses propres ressources de nombreux services des agences des Nations Unies dans le domaine de la santé, la protection sociale et la planification. Dans le cadre de ce nouveau DSP, et dans la perspective d'avoir une représentation sur place, sous forme de bureau de liaison, la Banque compte pleinement jouer son rôle dans le dispositif de coordination des PTF.

IV. STRATEGIE DE LA BANQUE EN GUINEE EQUATORIALE

4.1 Situation actuelle du portefeuille en Guinée équatoriale

A la date du 31 mai 2018, le portefeuille financé par la Banque comprend une opération active : le Projet d'appui à la promotion du secteur privé (FAT/PRI), d'un montant de 0,8 MUC, décaissé à 7,3%¹⁰. Les projets suivants ont été clôturés entre 2016 et 2017: (i) le Projet d'appui au développement des systèmes de santé (PADSS); (ii) le Projet d'appui à la gestion des finances publiques (PAGFP) ; (iii) le Programme de formation des cadres moyens et supérieurs (PFCMS) et (iv) ; et le Projet de gestion durable des écosystèmes de haute valeur socio-économique de la réserve naturelle de Río Campo, financé par le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC). Pour ce dernier projet, il convient de rappeler l'importance du cofinancement avec le Gouvernement pour un montant total d'environ 77 MUC.

4.2 Qualité et performance du portefeuille

4.2.1 La revue du portefeuille en 2017 a montré que la performance de celui-ci était insatisfaisante. Ce rapport s'appuie sur les critères consolidés du système de notation de la Banque et l'analyse quantitative et qualitative de la performance des projets. Compte tenu de l'âge du portefeuille, l'ancienne notation été appliquée. La note globale du portefeuille, calculée sur la base des notes accordées par les missions de supervision des projets, réalisées en 2017, est de 1,43 sur une échelle de 0 à 3. La mission sur le terrain, réalisée en novembre 2017 a permis de fixer un plan d'action pour améliorer le portefeuille.

⁹ / Par exemple, il n'existe pas de statistiques de décaissements de l'aide.

¹⁰ Ce PRI a pris du retard. Il a été approuvé en 2014 mais signé en 2016. Le retard également dans la mise en place de l'équipe du projet et la satisfaction des conditions de décaissement initiales ne le rendent opérationnels qu'à partir de fin 2017.

4.2.2 Les principales contraintes rencontrées sont les suivantes : (i) la faible capacité des Unités de Gestion des Projets pour l'élaboration des dossiers d'acquisition et d'exécution des activités sur le terrain¹¹; (ii) le non-respect des procédures d'acquisition ; (iii) le long processus de signature des contrats, qui passent par plusieurs ministères ; (iv) les difficultés d'octroi des visas d'entrée et de séjour pour les consultants recrutés par les projets, ce qui ne facilite pas la réalisation de leurs prestations, ni la fluidité et la bonne continuité du suivi de l'exécution des opérations. Ce problème, lié aux mesures de sécurité décrétées par le Gouvernement, a été signalé aux autorités à plusieurs reprises mais n'a pas encore trouvé une solution adéquate ; (v) les lenteurs, signalées par les UGP, dans le traitement des dossiers des projets à la Banque ; (vi) les faiblesses dans la qualité à l'entrée des projets ; (vii) les recours non approuvés à des pratiques de préfinancement ; (viii) des dépenses jugées inéligibles non remboursées¹²; et (ix) des retards importants dans le processus de recrutement des auditeurs et de soumission à la Banque des rapports d'audit annuels.

4.2.3 Pour ce qui est de la gestion fiduciaire, à la clôture des opérations du portefeuille, on relève les faiblesses ci-après: (i) des lenteurs et retards importants dans la mise en œuvre des activités malgré les multiples prorogations, (ii) l'absence d'outil de gestion au démarrage des projets (logiciel de gestion, manuels d'exécution, et de procédures de gestion), (iii) le non-respect des procédures de passation de marchés, (iv) une maîtrise assez faible des procédures et règles de la Banque en matière de décaissement et gestion des ressources et actifs, (v) la non disponibilité des ressources de contrepartie de l'Etat, notamment concernant le projet de Santé, PADSS, (vi) des faiblesses dans le respect des engagements, (vii) des retards dans le processus de recrutement des auditeurs et les rapports d'audit annuels soumis à la Banque au-delà des délais requis, (viii) des dépenses devant être remboursées à la Banque en raison de leur caractère jugé non éligible au financement BAD.

4.2.4 Le plan d'amélioration du portefeuille 2017-2018 comprend une série de recommandations réalistes concernant les principaux problèmes opérationnels rencontrés : (i) le retard accusé dans le démarrage et la mise en œuvre des projets, (ii) la faiblesse de la performance de la gestion financière et des décaissements, (iii) la faiblesse dans le suivi de l'exécution des projets et (iv) les difficultés de communication entre la Banque et le pays. La Banque va procéder à l'annulation des reliquats des projets dont la date limite de dernier décaissement (DLDD) est atteinte. Pour rappel, tous les projets ont atteint leur DLDD en décembre 2017. Cependant, à la demande des autorités, la Banque a accordé une extension du don PRI de soutien au secteur privé, tout en le restructurant pour, entre autres, accompagner l'actualisation de la stratégie nationale après 2020. En raison de la faiblesse du portefeuille actuel, ce plan d'amélioration du portefeuille est une feuille de route pour ce nouveau DSP. L'annexe 3 en fournit les détails.

4.3 Enseignements tirés du DSP 2013-2017

L'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie 2013-2017 a fait ressortir des enseignements relatifs à la programmation, aux aspects opérationnels, au soutien aux efforts de diversification, et à la présence de la Banque sur le terrain. Bien que la revue à mi-parcours, et le rapport d'achèvement aient confirmé la pertinence du pilier unique, les difficultés d'exécution ont été principalement en termes d'approche et opérationnelles. D'autres limites à l'intervention

¹¹ Pour le cas spécifique du secteur éducatif, les causes de la lenteur dans le traitement des dossiers sont le fait de la multiplication des instances d'approbation des dossiers avec des circuits parallèles, le déplacement de la tutelle de gestion du projet au Ministère des Finances qui prend désormais toutes les décisions en matière de gestion du projet. Le Ministère de l'Éducation et l'UGP n'ont pas la maîtrise de la gestion du projet.

¹² Les dépenses non éligibles en principe constituent un cas de défaut pour le pays devant déclencher la suspension des décaissements ainsi que la justification des comptes spéciaux. Le dialogue se poursuit à ce sujet.

de la Banque ont résidé dans un dialogue peu suivi en raison de l'absence de la représentation de la Banque à Malabo. Enfin, la structure des opérations de la Banque a trop privilégié les opérations classiques liées à l'achat de biens d'équipement et de construction, au détriment de l'assistance technique et de la structuration des politiques publiques. L'approche proposée pour les cinq prochaines années intègre ces enseignements.

4.4 Justification de l'intervention de la Banque en Guinée équatoriale

4.4.1 Il ressort des analyses précédentes que la RGE doit relever de multiples défis pour atteindre ses objectifs de développement économique et social, dans un contexte de crise économique ayant réduit l'espace fiscal du pays, et ayant fortement affecté le développement du secteur hors pétrole en raison de l'accumulation des arriérés. **La diversification de l'économie ainsi que l'amélioration de la Gouvernance constituent encore des défis majeurs pour une réduction des inégalités et de l'exclusion sociale en Guinée Equatoriale.** Dans cette perspective et pour mieux asseoir sa stratégie, *la Banque a amélioré son savoir sur les principaux secteurs porteurs de croissance gages d'une meilleure diversification de l'économie. Elle a entrepris des études économiques et sectorielles dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture pour mieux préparer ses interventions. Des études ont été également menées dans le secteur de la formation.*

4.4.2 Les orientations stratégiques du DSP (2018-2022) de la Banque pour la RGE ont fait l'objet de nombreuses consultations avec les parties prenantes du pays, notamment lors des missions de préparation et de dialogue de haut niveau. Ces consultations ont porté sur les développements récents au plan politique, social, et économique. Les choix stratégiques s'appuient naturellement sur les orientations stratégiques du PNDES et sur les leçons tirées de la mise en œuvre du DSP 2013-2017.

4.5 Orientation stratégique et Piliers de l'appui de la Banque

4.5.1 Les autorités ont indiqué leur intérêt pour une nouvelle phase de coopération avec la Banque, pour faire face aux défis majeurs de la diversification, du renforcement des capacités et de la gouvernance. A cet égard, la stratégie d'assistance de la Banque (2018-2022) qui mentionne comme objectif principal le soutien à la transformation économique et sociale de la RGE est parfaitement conforme à l'orientation du Gouvernement exprimé dans le PNDES, notamment le Pilier du PNDES « Appuyer la diversification de l'économie ». Au vu des études diagnostics réalisées, la Banque estime que les deux principaux secteurs à même de favoriser la diversification demeure l'agriculture et la pêche. Il va de soi que la Banque accordera une importance au secteur de l'énergie dont le développement conditionne la promotion des chaînes de valeur agricoles.

4.5.2 La Banque juge essentielle la nécessité d'établir les bases et les mécanismes de modernisation du secteur agricole en contribuant à créer une main d'œuvre qualifiée et des emplois au niveau national et à la réduction de la pauvreté grâce à des processus inclusifs. Dans le domaine de la pêche, la RGE comprend 314 000 km² de zone économique exclusive (ZEE), 644 km de côtes, de nombreuses baies, rivières et mangroves. La surface de sa zone économique exclusive est 10 fois plus grande que la superficie des terres et beaucoup plus élevée que dans les pays voisins, le Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et au Gabon. Ces caractéristiques, associées à une basse pression de la pêche, fait bénéficier le pays de ressources halieutiques abondantes, confirmé par des évaluations récentes. Le pays a une forte demande locale de poisson soutenue par une importante tradition de consommation des produits de la pêche. Par ailleurs, le Cameroun (FAO, 2017) et le Gabon (FAO, 2007) pays riverains de la RGE, comme la Guinée équatoriale

elle-même, sont des importateurs nets de poissons qui justifierait une augmentation de la production du pays pour répondre à la demande locale et régionale des produits de la pêche.

4.5.3 L'orientation stratégique proposée vise à accompagner le Gouvernement dans sa stratégie de diversification de l'économie. Elle s'appuie sur les leçons découlant de la mise en œuvre de notre stratégie antérieure, de la persistance des contraintes et défis décrits ci-dessus et des priorités contenues dans le PNDES. Cette orientation stratégique est conforme aux deux objectifs de la stratégie décennale 2013-2022 de la Banque relatifs à la croissance inclusive et à la transition vers une croissance verte. Cette stratégie future ambitionne surtout de contribuer à la transformation structurelle de l'économie Equato-Guinéenne.

4.5.4 Ainsi, conformément aux orientations de CODE lors de l'examen du rapport d'achèvement de la stratégie passée et du dialogue avec les autorités, il est proposé que ce nouveau DSP ait deux piliers libellés comme suit: : (i) Appuyer la transformation de l'agriculture pour diversifier l'économie (correspondant aux Top 5 « Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique et Améliorer les conditions de vie des populations ») et (ii) Renforcer les capacités de formulation et d'exécution des politiques publiques (aligné sur le Top 5 « Améliorer les conditions de vie de la population »).

4.5.5 La stratégie proposée, sur la période 2018-2022, est ainsi alignée sur les axes du PNDES et les Top 5 de la Banque, visant à asseoir les conditions d'une croissance inclusive, durable et créatrice d'emplois. Enfin à travers ces deux piliers, la stratégie prend en compte les synergies et la complémentarité nécessaires entre les interventions des différents partenaires au développement. Elle met aussi l'accent sur le partenariat stratégique et la sélectivité. Elle s'appuie également sur les avantages comparatifs de la BAD.

4.5.6 En cohérence avec les leçons apprises lors de l'exécution du précédent DSP 2013-2017, la Banque devrait mettre d'avantage l'accent sur l'assistance technique et le savoir. Le développement des capacités, la coordination et la préparation des projets restent des facteurs clés en RGE pour l'exécution de sa vision de développement. Par ailleurs, au regard des grandes difficultés opérationnelles pour l'exécution des projets en RGE sur financement BAD, et notamment les larges contrats d'équipements et de construction, la Banque devrait centrer son assistance dans des produits de savoir ayant des effets levier sur tous les secteurs. Les leçons apprises, les produits de savoir et l'assistance technique pourraient permettre la préparation de projets de plus grande envergure dans la logique d'une intervention avec une approche graduelle. **La gouvernance et la structuration des secteurs économiques et des politiques publiques seront des thèmes transversaux aux deux piliers.**

4.5.7 En complément à son partenariat à travers le guichet BAD (public), la Banque s'emploiera à développer un portefeuille de prêts non-souverains à travers des entités privées en Guinée équatoriale. Elle ciblera des secteurs cohérents avec les piliers choisis et utilisera différents outils passant par de l'assistance technique, des lignes de crédit, des prêts directs, des garanties de risque, des syndications voire la participation au capital. Pour accompagner la transformation de l'économie, la Banque prendra également en compte une intervention dans le secteur de l'énergie qui est au cœur des cinq priorités opérationnelles de la Banque. En termes

d'investissements et de politiques publiques, ce secteur peut être considéré comme transversal par rapport aux deux piliers du DSP.

PILIER 1: APPUYER LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE POUR DIVERSIFIER L'ECONOMIE

4.5.8 Le pilier 1 appuierait la feuille de route axée sur la diversification économique, notamment dans les domaines de la pêche et de l'agro-industrie. Ce pilier s'accompagnerait également d'un large soutien à la réforme de l'environnement du secteur privé, en continuation du don FAT-PRI en cours. L'objectif de ce pilier serait d'aider le pays à tirer plus grand profit des opportunités liées aux infrastructures du pays, tout en créant des emplois distributifs des richesses.

4.5.9 La Banque pourrait approfondir la possibilité de soutenir la promotion de la pêche en RGE, qui inclurait (i) l'amélioration des moyens de pêche dans l'océan, la pisciculture et le conditionnement des poissons à travers la modernisation de la flotte artisanale et l'amélioration des infrastructures de la chaîne de valeur post-capture, (ii) la création d'emplois pour les jeunes notamment, (iii) le renforcement des capacités institutionnelles, en améliorant les connaissances techniques et la gestion du secteur et (iv) une approche transversale de soutenabilité et de protection de l'environnement. L'appui de la Banque dans ce secteur contribuera à « accroître l'importance du secteur de la pêche artisanale et de l'aquaculture pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays et réduire la pauvreté, à travers le développement des chaînes de valeur et le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère ».

4.5.10 Un soutien pourrait être apporté pour le développement de l'agro-industrie pour la consommation locale et l'exportation. Ce soutien est en cohérence avec la stratégie de développement du secteur agricole en RGE, et renforcera ainsi la sécurité alimentaire, créera des emplois et dynamisera les campagnes. Dans le secteur agricole, l'appui de la Banque vise: (i) l'augmentation de la production alimentaire nationale et l'amélioration de la productivité agricole; (ii) la création des emplois à travers l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre du secteur par une formation professionnelle adaptée aux besoins du marché (métiers de compétences); (iii) la valorisation, la commercialisation et le contrôle de la qualité des produits alimentaires nationaux; et (iv) l'amélioration des connaissances sur les avantages d'une bonne nutrition et l'état nutritionnel de la population.

4.5.11 La Banque a financé une étude en juin 2018 sur le développement intégré de la filière bois dans le bassin du Congo, dont un des volets concerne la RGE. Les conclusions indiquent que la RGE est le pays connaissant le plus fort taux de déforestation en Afrique centrale (estimé à 1,2% par an en 2017), et un des plus faibles taux de transformation des produits forestiers. La part du secteur forestier dans le PIB était estimé à 1,6% en 2016, pour environ 4000 emplois. Le taux de transformation très limité est estimé en 2017 à 2%, en baisse depuis 2014 où il atteignait 11%. Les capacités industrielles installées sont largement sous-utilisées. La Banque appuiera la RGE pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude relatives à : (i) l'application uniforme du quota d'exportation de grume, fixé à 60%, pour développer l'industrie de transformation, (ii) la mise en place de plans d'aménagements pour les forêts de production (la RGE est le seul pays d'Afrique centrale à ne pas en avoir) et (iii) la création de plantations forestières.

4.5.12 Le soutien à la diversification économique, outre sectoriel, passe également par l'amélioration du climat des affaires. Le soutien de la Banque pourrait ainsi aider de façon transversale les opérateurs du secteur privé à tirer profit des opportunités qu'offrent la Guinée équatoriale, et de ses acquis en terme d'infrastructures. Dans son soutien au secteur privé, la Banque visera de façon transversale à avoir un impact sur la création d'emploi. L'appui de la Banque permettra de mener également des activités de sensibilisation et de formation à l'intention des femmes et des jeunes autour d'activités génératrices de revenus. En intervenant dans le secteur agricole, l'appui de la Banque contribuera à atteindre trois des quatre axes stratégiques du PNDES (PNDES, 2007), à savoir: (i) renforcer de manière significative le capital humain et améliorer la qualité de vie des citoyens, (ii) construire une économie diversifiée basée sur le secteur privé, et (iii) établir une bonne gouvernance à travers le renforcement institutionnel et les capacités du Ministère de l'agriculture.

PILIER 2 : RENFORCER LES CAPACITES DE FORMULATION ET D'EXECUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

4.5.13 Ce pilier vise à avoir un effet levier sur l'action gouvernementale en renforçant les capacités de formulation des politiques globales et sectorielles, et en structurant leur exécution. En appuyant le renforcement des capacités humaines et une meilleure gouvernance, la Banque ciblera une amélioration dans la gestion des finances publiques et des statistiques, la mise à niveau des compétences techniques et managériales des cadres, et l'amélioration des ressources humaines de la santé. Ces objectifs permettent la consolidation des acquis du précédent DSP, dans le domaine des finances publiques, de la formation et de la gestion de la santé. Ce pilier fait écho aux priorités de développement humain du PNDES. Enfin, la Banque pourrait préparer un appui programmatique en fonction de l'avancée du programme du pays avec le FMI, des ressources de la Banque, et d'autres critères d'éligibilité.

4.5.14 Activités hors prêts : Les activités hors prêts concernent les études sur le développement de la pêche et de l'agriculture qui sont des secteurs de diversification de l'économie. Il est également retenu de réaliser une étude sur l'entretien routier, le mécanisme de protection sociale, l'impact sur la croissance de l'ouverture des frontières, et des études sur l'utilisation de fonds souverains. Les produits du savoir qui ont appuyé l'élaboration de la stratégie sont mentionnés au paragraphe 4.4.1.

4.6 Résultats attendus

4.6.1 Au titre du pilier 1, « Appuyer la transformation de l'agriculture pour diversifier l'économie », le DSP vise deux objectifs: (i) le développement des filières pêche et de la transformation de la production agricole ainsi que (ii) l'amélioration du climat du secteur privé.

4.6.2 Pour ce qui est du secteur de la pêche, le DSP soutient l'objectif national de « Faire de la Guinée Equatoriale une plateforme de référence en matière de produits de la mer ». Il s'agit notamment de soutenir l'augmentation de la production commercialisée de la pêche artisanale de poisson et des produits de l'aquaculture, l'essor de la consommation par habitant de poisson capturé en Guinée équatoriale en remplacement des importations de poisson congelé et in fine, la réduction du taux de pauvreté. **Concernant le secteur de l'agriculture,** le DSP fait écho à la stratégie nationale de bâtir une agriculture moderne garantissant la sécurité alimentaire et favorisant l'émergence d'un nouveau cadre de vie rural. Les activités de la Banque visent l'augmentation de

la production agricole et animale commercialisée, la réduction des importations de denrées alimentaires, et l'amélioration de l'employabilité des jeunes

4.6.3 Les autorités souhaitent stimuler un environnement institutionnel, réglementaire et infrastructurel favorable au développement du secteur privé. Les interventions de la Banque viseront ainsi à accroître la contribution de la production des entreprises privées à la croissance, améliorer le classement de la RGE dans le classement international sur le climat des affaires et stimuler la compétitivité en soutien à la diversification de l'économie.

4.6.4 Au titre du pilier 2, « Renforcer les capacités de formulation et d'exécution des politiques publiques », la stratégie de la Banque vise à (i) renforcer les capacités de gouvernance et la gestion des finances publiques, (ii) améliorer les ressources humaines pour formuler les politiques publiques et (iii) et renforcer le développement des ressources humaines dans les secteurs sociaux.

4.6.5 Ainsi, afin de soutenir l'objectif national de mettre en place un Etat stratège et une administration moderne pour améliorer la gouvernance, la Banque propose un appui à la gestion des finances publiques pour moderniser les procédures de programmation, de collecte des recettes, d'exécution des dépenses et de contrôle des finances publiques. Un des objectifs prioritaires sera d'augmenter les recettes hors-pétrole afin notamment d'aider à combler les déséquilibres budgétaires et macro-économiques observées depuis les 3 dernières années. La Banque visera également un appui au système national de collecte et d'utilisations des données statistiques. En soutien avec le programme de surveillance du FMI en cours, la Banque appuiera les activités prévues dans le domaine de la gouvernance, la transparence et la lutte contre le blanchiment d'argent.

4.6.6 La Banque soutiendra le développement des capacités institutionnelles du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Universitaire et du Sport pour renforcer la planification et la gouvernance stratégique des ressources. Elle mettra également en place des soutiens transversaux pour améliorer la gouvernance sectorielle. Un large soutien aux efforts de renforcement des capacités permettra notamment une meilleure visibilité du secteur éducatif et le renforcement des capacités opérationnelles du secteur. Cet appui aura pour objectif, entre autres, une meilleure adéquation entre formation et emploi et le développement des compétences.

4.6.7 Enfin, dans le but d'élargir la couverture du système de protection sociale à toute la population, les capacités de planification et de gestion du Ministère de la Santé et du Bien-Etre Social (MSBES) seront renforcées à travers le recrutement d'une assistance technique internationale chargé de former la cellule de planification stratégique dudit Ministère. S'agissant des recommandations de l'étude sur les alternatives de financement de la santé, elles permettront d'élargir de façon importante la couverture sanitaire et la protection sociale des populations au-delà des secteurs structurés de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSESO).

4.7 Mobilisation des ressources et instruments de mise en œuvre
En tant que pays éligible au guichet BAD, l'allocation pour la RGE est déterminée par les directives de la Banque relatives aux « Montants de prêts de référence ». Ces montants

donnent un cadre général d'engagement maximum de la Banque et sont purement indicatifs. Ils peuvent évoluer en fonction du profil de risque du pays et des ressources de la Banque.

4.8 Dialogue avec le pays

4.8.1 Le dialogue avec le pays est un élément clé pour la réussite de ce DSP. Sur le plan politique et stratégique, le dialogue continu pendant l'exécution du DSP se concentrera sur la diversification de l'économie, l'apurement des arriérés intérieurs et le renforcement des capacités. La Banque insistera sur la nécessaire amélioration du climat des affaires afin que les excellentes infrastructures du pays soient mises à profit pour la création d'emplois. **La Banque, à travers ses actions en RGE, devrait mettre l'accent sur l'assistance technique et le savoir ayant des effets de levier sur tous les secteurs.** Le développement des capacités, la coordination et la préparation des projets restent des facteurs clés en RGE pour l'exécution de sa Vision de développement.

4.8.2 L'engagement de la Banque pour la mise en œuvre de sa future stratégie sera également graduel. La Banque propose une implication progressive, qui permettra une meilleure appropriation des opérations par le Client, et une meilleure adéquation du cadre opérationnel avec les nouvelles priorités de la Guinée équatoriale, telles qu'elles émergeront dans le cadre de l'actualisation de la stratégie de développement nationale après 2020. Par ailleurs, l'appui progressif de la Banque favorisera une meilleure préparation de projets de plus grande envergure, réunissant les conditions d'une bonne qualité à l'entrée. Enfin, la stratégie de la Banque accordera une place importante au secteur privé pour permettre à celui-ci de jouer un rôle de premier plan dans la transformation de l'agriculture. Ayant une dimension transversale, la problématique de la gouvernance sera aussi au cœur de notre dialogue avec les autorités.

4.8.3 Sur le plan de la planification et de la programmation, il conviendrait de s'assurer que toutes les conditions de préparation sont optimales. A ce titre, les projets d'investissements doivent être précédés d'études préparatoires. La Banque devra aussi s'assurer que les projets proposés sont soutenus par un engagement prioritaire, largement partagé par les autorités.

4.8.4 Sur le plan opérationnel, le dialogue insistera sur la nécessité de (i) renforcer les capacités du personnel des projets par des formations en gestion financière, passation des marchés, décaissement et exécution des projets et organiser des cliniques fiduciaires, (ii) assister le pays dans la préparation préalable pour tous les nouveaux projets des études de faisabilité, des manuels de gestion et des DAO, conformément à la DP 02/2015 et de (iii) s'assurer que les gestionnaires de projet de la Banque assurent une supervision étroite de leurs projets, tout en réduisant au maximum les délais de réponse aux demandes de non-objection.

4.8.5 Par ailleurs, au regard de la faiblesse opérationnelle généralisée et récurrente, la Banque doit renforcer sa présence en RGE. Selon les analyses d'opportunité, un Bureau de liaison serait approprié pour la RGE et les autorités ont constamment exprimé cette demande dans les dernières années. Il est à noter que **la RGE a de faibles capacités institutionnelles en général, ce qui affecte directement l'élaboration de stratégies et l'instruction des projets.** De surcroît, il est à noter la faible expérience en matière de coopération avec les institutions internationales de développement. Il est important que la Banque déploie sur le terrain un personnel hispanophone avec le mandat de renforcer les capacités des administrations du pays dans la gestion de projet et de contribuer au conseil stratégique au pays.

4.9 Suivi et évaluation

4.9.1 Le pays ne dispose pas d'un mécanisme de suivi régulier du portefeuille. Les Comités de pilotage prévus dans le dispositif institutionnel des projets ne se réunissent que rarement. En outre, l'appropriation effective des projets par la partie nationale reste encore un défi en RGE. Les opérations de la Banque sont suivies par un Point focal national, cadre du Ministère des Finances rattaché au PAGFP, qui détient des pouvoirs de décision limités. Il soumet, de temps en temps, au Ministère des Finances, des rapports sur l'état de mise en œuvre des projets. La déficience institutionnelle du suivi des opérations se traduit, entre autres, par le retard dans la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur des projets, la lenteur persistante dans la signature des contrats et l'octroi des visas d'entrée aux prestataires étrangers recrutés par les UGP.

4.9.2 Pour donner une impulsion significative à la gestion et au suivi des opérations, il est indispensable que les autorités traduisent en mesures concrètes leur volonté de soutenir la mise en œuvre des projets. Au nombre de ces mesures, on peut citer l'organisation régulière des réunions des Comités de pilotage, l'implication des ministères concernés dans le suivi des projets, l'accélération de la signature des contrats et l'assouplissement du processus d'octroi de visa. Par ailleurs, les missions de supervision des projets, les revues de portefeuilles et la revue à mi-parcours du DSP participeront à ce suivi et évaluation. Pour sa part, la Banque instituera des revues trimestrielles du portefeuille en cours. Ces revues seront précédées des formations pour les membres des UGP sur les questions relatives aux décaissements, aux acquisitions et aux procédures de la Banque.

4.10 Risque et mesures d'atténuation

L'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie 2013-2017 a fait ressortir des enseignements relatifs à la programmation, aux aspects opérationnels, au soutien aux efforts de diversification, et à la présence de la Banque sur le terrain, tels que spécifiés dans l'annexe 4. Les risques identifiés et les mesures d'atténuation incluent : (i) le manque d'adhésion et d'appropriation de la stratégie de la Banque, (ii) la remontée des prix du pétrole rendant l'apport de la Banque peu attrayant, (iii) le risque lié à l'exécution de projets, (iv) le risque de crédit et (v) le risque d'instabilité sociale. Les risques et les mesures d'atténuation sont détaillés à l'Annexe 4.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

5.1 Conclusion

5.1.1 La faible exécution du DSP 2013-2017 a permis de tirer des leçons tant stratégiques qu'opérationnelles, pour la relance de la coopération avec la RGE, à travers un nouveau DSP 2018-2022. Le modèle proposé s'appuie d'abord sur un soutien en produits de savoir et de conseils, et sur une approche graduelle, tout en maintenant une présence de la Banque sur le terrain, en soutien à notre dialogue et à nos opérations. Les opérations proposées auront un effet de levier important sur le soutien à la diversification économique, pour une croissance inclusive, durable et créatrice d'emplois. La Banque vise également une meilleure structuration de l'action de l'Etat tant dans sa stratégie générale, que sectorielle.

5.2 Recommandations

5.2.1 Le Conseil est invité à examiner et à approuver la stratégie pays de la Banque en Guinée Equatoriale pour la période 2018-2022, axée sur deux piliers : (i) Appuyer la transformation de

l'agriculture pour diversifier l'économie (correspondant aux Top 5 « Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique et Améliorer les conditions de vie des populations ») et (ii) Renforcer les capacités de formulation et d'exécution des politiques publiques (dans la logique du Top 5 « Améliorer les conditions de vie de la population »). Le programme de prêt sera fonction de l'évolution du profil de risque pays et de la capacité financière de la Banque.

Annexe 1 : Programme indicatif de prêts pour la période 2018-2022

DSP 2018 – 2022, Chronogramme indicatif des opérations, en MUC						
	Instrument	2018	2019	2020	2021	2022
Pilier 1 : Appuyer la transformation de l'agriculture pour diversifier l'économie						
Programme de soutien à la filière pêche	BAD		20		50	
Programme de transformation de l'agriculture et de sécurité alimentaire	BAD			25		70
Projet d'appui à la réforme du climat du secteur privé	BAD			25	50	
Etudes économiques et sectorielles (Activités hors projets d'investissements)						
Etude de l'impact sur la croissance de l'ouverture des frontières	ESW	1				
Etude sur l'intégration verticale du cluster pêche	ESW				1	
Pilier 2 : Renforcer les capacités de formulation et d'exécution des politiques publiques						
Projet d'Appui à la Gestion des Finances Publiques, phase 2	BAD	30				
Programme de développement des ressources humaines dans les secteurs sociaux (PDRHS)	BAD	15				
Programme de renforcement transversal des capacités et de la formation, Phases 1 et 2	BAD	98			40	
Projet d'Appui à la réforme de l'entretien routier	Don FAT PRI				1	
Etudes économiques et sectorielles (Activités hors projets d'investissements)						
Etude sur les opportunités de mise en place d'une zone économique spéciale en RGE				1		
Etudes analytiques non limitées à l'impact de la remontée éventuelle des cours du pétrole; l'éventualité de la mise en place d'un fonds souverain, l'assistance à l'apurement des arriérés	Don Fat PRI		1	1	1	
Total Pilier 1 et 2		144	21	52	143	70

Le tableau ne prend pas en compte les appuis programmatiques éventuels et les prêts non souverains.

Annexe 2 : Matrice indicative des résultats du DSP

Les produits et résultats des nouveaux projets proposés sont indicatifs et seront affinés/ajustés à l'issue de l'évaluation des opérations.

Objectifs de développement de la RGE 2 ^{ème} phase du PNDES	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	PRODUITS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP
Pilier 1 : Appuyer la transformation de l'agriculture pour diversifier l'économie						
<i>Résultat 1.1 Développement des filières pêche et transformation alimentaire</i>						
Faire de la Guinée Equatoriale une plateforme de référence en matière de produits de la mer	Le secteur de la pêche est à grande potentialité économique, mais il se limite actuellement à une pêche artisanale avec peu de moyens, un manque de formation des pêcheurs et d'infrastructures dans les processus de conservation, de transformation et de commercialisation des produits de la pêche	1.1: Augmentation de la production additionnelle commercialisée de la pêche artisanale de poisson et des produits de l'aquaculture 1.2: Augmentation de la consommation par habitant de poisson capturé en Guinée équatoriale en remplacement des importations de poisson congelé 1.3 Réduction du taux de pauvreté	1-Nbre de producteurs et de transformateurs formés et utilisant de nouvelles technologies et pratiques (ventilées par sexe) 2. Réduction (tbd)%, des pertes post-capture 3. Augmentation du volume des produits de la pêche commercialisée. 4-Augmentation de la consommation par habitant de poisson 4-Nbre d'emplois nouvellement créés	Adoption de ce plan d'action.	Production d'un plan d'action visant la structuration du secteur de la pêche, l'augmentation de la production, et les activités de surveillance liées.	Appui au développement de la filière pêche et de l'aquaculture
Bâtir une agriculture moderne garantissant la sécurité alimentaire et favorisant l'émergence d'un nouveau cadre de vie rural	1-Le secteur agricole, malgré ses énormes potentialités, demeure un secteur familial, de subsistance et pour l'autoconsommation, 2-Insuffisances du dispositif infrastructurel	1-1. Augmentation de la Production agricole et animale additionnelles commercialisées	1-Réduction des pertes après récolte	Adoption de ce plan d'action.	Production d'un plan d'action visant la structuration du secteur agricole, l'augmentation de la production, et une stratégie de sécurité alimentaire.	Projet de transformation de l'agriculture et de sécurité alimentaire

Objectifs de développement de la RGE 2 ^{ème} phase du PNDES	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	PRODUITS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP
	<p>d'évacuation, de conservation et de commercialisation et des pertes post récolte importantes</p> <p>3-Seulemnt 20 % de la population peut couvrir 100 % de ses besoins nutritionnels quotidiens en termes de calories et de protéines.</p> <p>4-La production intérieure ne satisfait pas plus de 30% de la demande intérieure, tandis que le reste est couvert par les importations.</p> <p>5-Seulement entre 10 et 20% des productions alimentaires sont vendues par des Équato-Guinéens</p>	<p>1-2 Réduction des importations de denrées alimentaires</p> <p>1-3 Amélioration du taux d'employabilité des jeunes</p> <p>1-4 Réduction du taux de pauvreté</p>	<p>2- Augmentation du volume des produits agricoles commercialisés.</p> <p>3-Augmentation du taux de couverture des besoins alimentaires par les productions nationales</p> <p>4- Nbre d'emplois nouvellement créés dans le secteur agricole pour les jeunes</p>			

Objectifs de développement de la RGE 2 ^{ème} phase du PNDES	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	PRODUITS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP
Résultat 1.2 : Amélioration du climat du secteur privé						
Bâtir un environnement institutionnel, réglementaire et infrastructurel favorable au développement du secteur privé	<p>1. Inadaptation du cadre légal et réglementaire</p> <p>2. Faiblesses des institutions d'appui au secteur privé</p> <p>3. Faiblesse des infrastructures de marché</p>	<p>1. La contribution de la production des entreprises privées à la croissance s'est accrue</p> <p>2. Le classement de la RGE dans le Doing Business s'améliore</p> <p>3. La compétitivité est améliorée pour soutenir la diversification de l'économie</p>	<p>1. Le cadre législatif et réglementaire des affaires est renforcé</p> <p>2. Les incitations à l'amélioration des performances des PME et des artisans ont augmenté</p> <p>3. Un plateforme efficace est mise en place pour soutenir les secteurs prioritaires et promouvoir les investissements</p>	<p>Les études sur le climat des investissements et la préparation de la Conférence sur l'actualisation du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) sont finalisés</p> <p>Un appui institutionnel visant à mettre œuvre les activités visant à améliorer le climat des investissements, promouvoir les PME-PMI et diversifier l'économie est mis en œuvre avant 2020</p>	<p>Etat des lieux sur le climat des investissements et plan d'action associé priorisés et activités préparatoires de la Conférence sur l'actualisation du PNDES disponibles</p>	<p>Don PRI d'appui au secteur privé</p> <p>Et</p> <p>Projet d'Appui au développement du secteur privé et à la diversification de l'économie</p>
Pilier II : Renforcer les capacités de formulation et d'exécution des politiques publiques						
Résultat 2.1 : Renforcer les capacités de gouvernance et la gestion des finances publiques						
Mettre en place un Etat stratège et une administration moderne pour améliorer la gouvernance	Faiblesses dans la gestion des finances publiques et la mobilisation des ressources hors-pétrole	Moderniser les procédures de programmation, de collecte des recettes, d'exécution des dépenses et de	La mobilisation des recettes hors-pétrole est accrue de 4% en 2017 à 8,1% en 2022	Le taux de mobilisation des ressources non-pétrolières d'est amélioré	La mobilisation des recettes hors-pétrole est accrue de 4% en 2017 à 5,7% en 2019	<p>2ème projet d'Appui à la Gestion des Finances Publiques</p> <p>Appui budgétaire</p>

Objectifs de développement de la RGE 2 ^{ème} phase du PNDES	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	PRODUITS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP
		contrôle des finances publiques. Augmenter les recettes hors-pétrole.				
Résultat 2.2: Améliorer les capacités de formulation des politiques publiques						
Développer les capacités humaines	<p>1. Absence d'une stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation professionnelle</p> <p>2. Faiblesse dans la planification et la gouvernance stratégique des ressources</p>	<p>1. Les capacités institutionnelles du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Universitaire et de Sport sont renforcées en terme des ressources humaines et de planification</p> <p>2. La gouvernance sectorielle s'est améliorée</p>		<p>1. Des appuis institutionnels ciblés fournis (matériels, formations des ressources humaines, documents pédagogiques, etc.)</p> <p>2. Bonne visibilité du secteur éducatif</p> <p>3. Capacités opérationnelles du secteur renforcées</p> <p>4. Promotion effective du genre dans les filières techniques, professionnelles et scientifiques</p>	<p>1. Rapports d'études sectorielles disponibles</p> <p>2. Observatoire national sur l'emploi créé</p> <p>3. 100 cadres supplémentaires et enseignants formés et/ou recyclés</p> <p>4. 5 IPP construits et équipés</p> <p>5. 5 Laboratoires de l'Université Nationale réhabilités et équipés</p> <p>6. Nbre d'exemplaires de documents pédagogiques produits et distribués aux enseignants</p> <p>7. Nbre de bourses d'excellence attribuées aux filles méritantes du secondaire et du supérieur</p>	Programme de formation des cadres moyens et supérieurs, phase 2

Objectifs de développement de la RGE 2 ^{ème} phase du PNDES	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2022)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	PRODUITS À MI-PARCOURS (réalisés en 2020)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP
Résultat 2.3: Améliorer la gestion des ressources humaines dans les secteurs sociaux						
Elargir la couverture du système de protection sociale à toute la population	<p>1. Incapacité structurelle du système de santé à offrir des soins de qualité aux populations</p> <p>2. Faiblesse des ressources humaines en santé et protection sociale</p> <p>3. Insuffisance et inadaptation du système de financement du secteur</p>	80% de la population à accès à des services sociaux de qualité grâce à du personnel de santé compétent et à a couverture universelle du risque maladie	<p>1. L'organisation du système de santé guinéen répond aux normes d'efficacité</p> <p>2. Un plan de développement des ressources humaines est mis en œuvre</p> <p>3. L'assurance santé universelle est mise en œuvre</p>	<p>- Le rapport du plan national de développement sanitaire</p> <p>- Le rapport de l'étude sur le développement des ressources humaines</p> <p>- Le rapport de la deuxième EDS</p> <p>- Un système d'information sanitaire fonctionnel</p>	<p>- Une équipe de 5 assistants techniques (spécialisés en santé publique, acquisition, comptabilité gestion, ingénieur biomédical et suivi évaluation) est recruté en appui au MSBES</p> <p>- 5 cadres nationaux spécialisés dans les mêmes domaines et qui constitueront la cellule de planification stratégique au Ministère de la Santé et du Bien Etre Social</p> <p>- Le document de stratégie de mise en œuvre des recommandations de l'étude sur les alternatives de financement de la santé.</p>	Programme de développement des ressources humaines dans les secteurs sociaux (PDRHS)

Annexe 3 : Plan d'amélioration du portefeuille 2017-2018

Problèmes identifiés	Actions envisagées	Indicateurs de suivi	Responsable	Echéance
Problème 1 : Beaucoup de retard accusé dans le démarrage et la mise en œuvre des projets				
1.1. Difficultés de démarrage à temps et d'exécution des activités des projets rencontrées par les UGP	1.1.1 Accroître l'utilisation des Fonds FAT/PRI pour la préparation des projets et l'élaboration des DAO y afférents avant leur approbation (cf. DP 02/2015). En raison de l'épuisement des dons FAT – PRI, avoir recours à des fonds fiduciaires dédiés.	80% des projets futurs bénéficient d'un FAT/PRI	Département sectoriel BAD/ Ministère des Finances	Sans délai
	1.1.2 Mettre en place l'ensemble du personnel de l'UGP avant le lancement du projet	100% du personnel des projets futurs est mobilisé avant leur lancement officiel	Min Finances/ Départ sectoriel BAD concerné	Sans délai
	1.1.3 Accélérer la signature des contrats des projets, ou à défaut annuler les reliquats des prêts	75% des contrats approuvés par la Banque sont signés dans un délai maximum deux 2 mois	UGP/Ministère des Finances	Sans délai
1.2. Difficultés du redéploiement des Assistants techniques pour appuyer les UGP	1.2.1 Faciliter le traitement des demandes de visa d'entrée et de séjour des Consultants étrangers et des Experts de la Banque	Tous les visas d'entrée sont traités dans les deux mois de leur instruction.	Ministère des Finances /UGP	Sans délai
1.3. Lenteur dans le traitement des dossiers soumis à la Banque	1.3.1 Réduire les délais de traitement des dossiers et d'octroi des ANO et confier le traitement des dossiers de décaissement à COGA.	80% des dossiers traités dans les 15 jours de leur réception	Département sectoriel BAD	Sans délai
1.4. Maîtrise insuffisante des procédures de la Banque en acquisition, décaissement et gestion financière	1.4.1 Organiser des formations du personnel des projets en passation des marchés, en gestion financière et en décaissement	Au moins une formation organisée par an au profit des UGP	Département sectoriel/RDGC/Fiduciaire	31 décembre 2018
Problème 2 : Faiblesse de la performance de la gestion financière et des décaissements				
2.1 Absence d'un système de gestion financière et comptable adéquat avant le premier décaissement	2.1.1 Utiliser les fonds PRI (ou fonds fiduciaires) afin de mettre en place un système de gestion financière et comptable avant le démarrage des activités des projets	80% des projets futurs disposent d'un manuel de gestion financière et comptable avant le 1 ^{er} décaissement	Département sectoriel BAD// Ministère des Finances	Sans délai
2.2 Lenteur dans l'élaboration des demandes de décaissement et insuffisance de leur qualité	2.2.1 Respecter la conformité des demandes de paiement à la Lettre de décaissement et aux clauses des contrats des prestataires	80% des demandes de décaissement transmis à la Banque sont acceptés	UGP	Sans délai

Problèmes identifiés	Actions envisagées	Indicateurs de suivi	Responsable	Echéance
2.3 Les rapports d'audit ne sont pas toujours réalisés à temps et en bonne qualité	2.3.1 Elaborer et transmettre, avant le 30 juin de chaque année, le rapport d'audit des comptes de l'exercice écoulé pour éviter le blocage du renouvellement des fonds de roulement	80% des rapports d'audit sont communiqués à la Banque avant le 30 juin de chaque année	UGP/ Ministère des Finances	30 juin 2018
	Mettre en œuvre les recommandations des audits dans les délais fixés	80% des recommandations de l'audit sont réalisées dans les délais fixés	UGP/ Min des Finances	31 décembre 2018
Problème 3 : Faiblesse dans le suivi de l'exécution des projets				
3.1 Faible implication des Ministères de tutelle dans le suivi des projets	3.1.1 Programmer des réunions trimestrielles de suivi de l'état d'avancement des activités des projets en présence des ministères concernés	Un PV de réunion de suivi des projets réalisé par trimestre	Ministère des Finances	31 décembre 2017
	3.1.2 Assurer un suivi régulier des contrats et des demandes de visa en instance au niveau des différents Services administratifs	La signature des contrats des consultants et l'octroi des visas sont réalisés dans un délai de deux à partir de leur instruction.	UGP	Sans délai
	3.1.3 Suivre de près les prestataires de services et de travaux afin de s'assurer de la qualité requise de leurs produits.	75 % des marchés sont réceptionnés à temps.	UGP	31 décembre 2017
	3.1.4 Copier aux Ministères de tutelle, pour information, toutes les correspondances des projets	Tous les courriers des projets sont copiés aux ministères de tutelle	Département sectoriel	Sans délai
	3.2.1 Mettre en œuvre scrupuleusement les recommandations des missions de supervision et de l'audit des projets	50% des recommandations des missions de supervision et de l'audit sont exécutés dans le délai fixé	Départ sectoriel BAD/Min. Finances /Min. sectoriel/UGP	31 décembre 2017
	3.2.2 Rembourser à la Banque les dépenses jugées inéligibles	100% des dépenses inéligibles sont remboursées		
3.2 Insuffisance du suivi des recommandations des missions de supervision et d'audit	3.3.1 Mettre tout en œuvre pour assurer la multidisciplinarité des missions de supervision	Au moins 50% des missions de supervision sont multidisciplinaires	Département sectoriel concerné	31 décembre 2018
3.3 Qualité insuffisante des missions de supervisions de la Banque	3.4.1 Renforcer la décentralisation de la gestion des projets.	Les responsables de projets sont décentralisés pour l'ensemble du portefeuille	RDGC	En cours

Problèmes identifiés	Actions envisagées	Indicateurs de suivi	Responsable	Echéance
Problème 4 : Difficultés de communication entre la Banque et le pays				
4.1 Contact difficile de l'Administration équatoguinéene	4.1.1 Renforcer le dialogue avec les autorités afin d'atténuer les contraintes de communication et d'améliorer la qualité du portefeuille	Au moins une réunion de dialogue de haut niveau organisée par an	Ministère des Finances / RDGC	31 décembre 2017
	4.1.2 Renforcer la Coordination nationale des projets BAD au Ministère des Finances pour qu'elle soit plus efficiente	Coordination nationale renforcée en moyen humain et de communication	Ministère des Finances / RDGC	31 décembre 2017
	4.1.3 Familiariser les responsables des projets sur l'organisation et le fonctionnement des Unités opérationnelles de la Banque pour faciliter le suivi des dossiers	Les UGP et les Directions de rattachement des projets visitent une fois par an le bureau extérieur et/ou le Siège de la Banque	UGP/Département sectoriels BAD	31 décembre 2017

Annexe 4 : Risques et mesures d'atténuation prévues dans le DSP 2018-2022

Risques	Mesures d'atténuation
Manque d'adhésion	Dialogue étroit avec le gouvernement en vue d'anticiper les changements possibles et ouverture d'un bureau de liaison. Assurer des missions de supervision régulières et mettre en place des cliniques fiduciaires régulières.
Remontée des prix du pétrole rendant l'apport de la Banque peu attrayant	Positionner la Banque comme organisme de Conseil permettant de mieux structurer les politiques publiques, en temps de récession, comme en temps de croissance économique. Notamment montrer la valeur ajoutée de la Banque dans l'amélioration de la gouvernance et l'exclusivité économique.
Risque lié à l'exécution de projets	Pour atténuer ce risque, une présence de la Banque à Malabo permettra d'apporter un soutien rapproché à l'exécution de projets, y compris une évaluation efficace des fonctions fiduciaires et de sauvegarde.
Risque de crédit	L'endettement extérieur et les arriérés ont considérablement augmenté depuis 2015. Cependant le pays est en train d'exécuter un programme de surveillance du fonds, et le retour aux équilibres est prévu pour 2020. La Banque appuiera ce processus de stabilisation à travers ses interventions.
Risque d'instabilité sociale	La Banque s'emploie à atténuer ce risque par le biais de son programme d'éducation et de santé en vue d'élargir l'accès aux services sociaux de base, et son soutien à la diversification de l'économie, la création d'un plus grand nombre d'emplois et la réalisation d'une croissance plus inclusive.

Annexe 5: Lien entre les projets proposés et les priorités Top 5 de la Banque

Industrialiser l'Afrique

- Projet d'appui à la réforme du climat du secteur privé
- Ligne de crédit pour le secteur privé

Intégrer l'Afrique

Projet d'Appui à la réforme de l'entretien routier

Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique

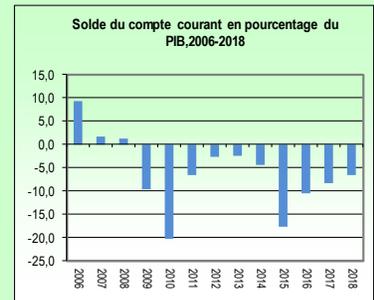
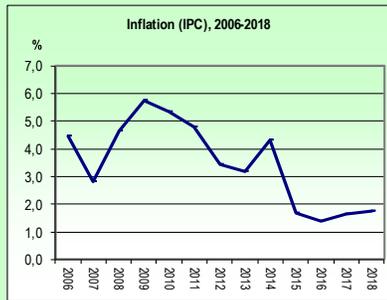
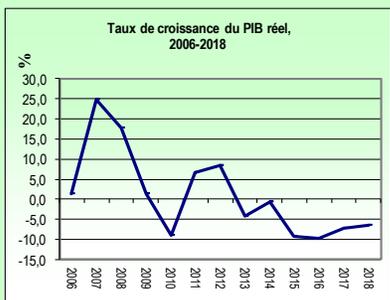
- Projet d'Appui à la Gestion des Finances Publiques, phase 2
- Programme de formation des cadres moyens et supérieurs – phase 2
- Programme de renforcement du capital humain, santé 3

Nourrir l'Afrique

- Projet de soutien à la filière pêche
- Projet de transformation de l'agriculture et de sécurité alimentaire

Annexe 6 : Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	Unité	2000	2013	2014	2015	2016	2017 (e)	2018 (p)
Comptes nationaux								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	467	10 864	10 360	7 766	5 696
RNB par habitant	\$ E.U.	879	13 630	12 620	9 190	6 550
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	1 178	21 949	21 496	12 168	10 184	10 270	10 709
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	1 178	6 028	5 986	5 440	4 913	4 556	4 258
Croissance du PIB en termes réels	%	18,2	-4,1	-0,7	-9,1	-9,7	-7,3	-6,5
Croissance du PIB par habitant en termes	%	14,3	-6,9	-3,6	-11,7	-12,2	-9,9	-9,1
Investissement intérieur brut	% du PIB	61,9	30,3	29,5	21,7	10,4	10,3	10,0
Investissement public	% du PIB	5,4	19,5	18,7	14,7	3,6	3,7	3,6
Investissement privé	% du PIB	56,5	10,8	10,8	7,0	6,8	6,7	6,3
Epargne nationale	% du PIB	48,6	33,3	35,5	17,6	0,5	0,9	1,5
Prix et Monnaie								
Inflation (IPC)	%	4,6	3,2	4,3	1,7	1,4	1,6	1,8
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	712,0	493,9	493,6	591,2	592,7	617,5	619,4
Masse monétaire, variations annuelles (M ₂)	%	63,5	6,9	-12,1	-8,2	-15,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB /	%	6,9	18,7	16,8	22,7	22,8
Finances publiques								
Recettes totales et dons	% du PIB	20,7	24,9	24,4	28,8	18,7	20,8	21,1
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	12,1	30,7	31,6	41,4	28,5	27,4	26,7
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	8,6	-5,8	-7,2	-12,6	-9,8	-6,6	-5,6
Secteur extérieur								
Variation en volume des exportations (mar	%	-23,2	-10,8	6,6	6,5	-11,2	-9,0	-9,6
Variation en volume des importations (mar	%	-9,6	-4,4	-7,3	-17,7	-36,9	-18,8	-41,9
Variation des termes de l'échange	%	71,5	-8,1	-17,9	-45,9	-10,7	5,8	-18,3
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-196	-547	-929	-2 150	-1 067	-856	-708
Solde des comptes courants	% du PIB	-16,7	-2,5	-4,3	-17,7	-10,5	-8,3	-6,6
Réserves internationales	mois d'importations	0,2	6,0	3,9	2,5	1,8
Dettes et flux financiers								
Service de la dette	% des exportations	0,8	2,8	2,6	3,4	4,8	7,4	6,7
Dettes extérieures totales	% du PIB	37,0	6,4	4,8	8,5	10,1	15,4	22,1
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	22	184	180	-123
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	21	5	1	8
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	154	731	320	316	54



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2017 et Statistiques financières internationales, octobre 2017; Département de la statistique : Plateforme des données (base de donnée), janvier 2018; OCDE, Division des systèmes statistiques.

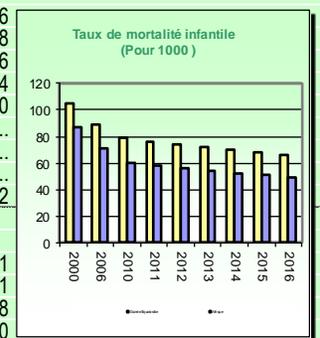
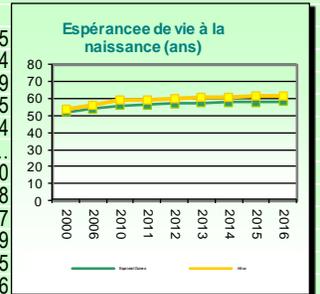
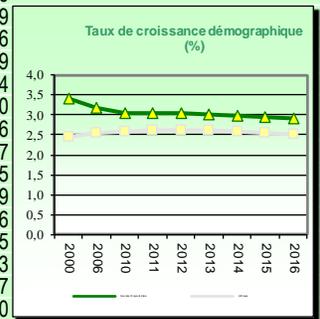
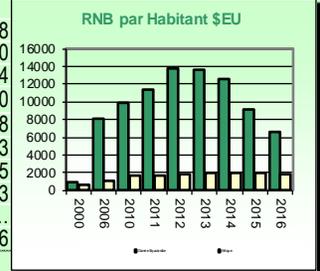
Notes: ... Données non disponibles ' (e) Estimations

(p) Projections

Dernière mise à jour : janvier 2018

Annexe 7 : Principaux indicateurs socio-économiques

	Année	Guinée Equatoriale	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km²)	2017	28	30 067	94 716	35 018
Population totale (millions)	2017	0,9	1 244,8	6 252,1	1 190,0
Population urbaine (% of Total)	2017	38,0	40,5	49,2	81,4
Densité de la population (au Km²)	2017	31,9	42,4	66,0	34,0
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2016	6 550	1 836	4 442	41 208
Participation de la Population Active *- Total (%)	2017	83,1	65,8	62,3	60,3
Participation de la Population Active ** - Femmes (%)	2017	71,9	55,3	47,8	52,5
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2017	105,0	100,2	107,5	105,3
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	135
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2013	12,7	0,6
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	2,9	2,5	1,3	0,6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	3,1	3,5	2,4	0,9
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	39,1	40,8	27,9	16,6
Population âgée de 15-24 ans	2017	18,8	19,2	16,7	11,9
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	3,0	3,5	6,8	17,4
Taux de dépendance (%)	2017	72,8	79,6	54,6	52,0
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	22,8	24,0	25,6	22,6
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	58,5	61,9	70,2	80,7
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	59,9	63,3	72,3	83,5
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	33,8	33,9	20,6	10,9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	10,3	9,0	7,5	8,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	66,2	49,3	33,1	4,5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	90,9	72,6	44,3	5,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	4,6	4,4	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	342,0	444,1	237,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	17,3	37,6	62,1	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005-15	...	41,6	121,6	293,5
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 habitants)	2005-15	...	120,9	211,3	873,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2010-16	68,3	55,9	76,6	98,9
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	47,9	71,6	89,4	99,5
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	74,5	39,4	61,5	99,4
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2016	6,2	3,6	1,1	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	181,0	221,7	163,0	12,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	48,0	82,1	84,9	95,8
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	30,0	74,4	84,0	93,7
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010-15	...	18,1	15,3	0,9
Prévalence de retard de croissance	2010-15	26,2	33,3	25,0	2,5
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	...	17,5	12,28	2,66
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	2,9	2,6	3,0	7,7
Indicateurs d'Éducation					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-16	79,1	101,7	103,8	102,6
Primaire - Filles	2010-16	78,2	98,8	102,2	101,8
Secondaire - Total	2010-16	...	51,8	...	106,6
Secondaire - Filles	2010-16	...	49,7	...	106,4
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2010-16	44,4	46,0	51,3	81,0
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-16	...	68,6
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-16	...	76,0
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-16	...	61,7
Dépenses d'éducation en % du PIB	2010-16	...	4,9	4,1	5,2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2015	4,3	8,0	11,3	10,1
Terres agricoles (% superficie des terres)	2015	10,1	37,4	38,1	35,1
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	55,9	21,0	31,4	28,8
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	4,7	1,1	3,5	11,0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Janvier 2018

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. * Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

** Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

Annexe 8 : Intervention des principaux partenaires techniques et financiers

	BANQUE MONDIALE	FMI	BAD	BDEAC	CHINE	USA	BRESIL	PORTUGAL	NATIONS UNIES	ESPAGNE	FRANCE
Gouvernance	x	x	x			x			x	x	
Finances Publiques	x	x	x			x			x	x	x
Statistiques	x		x						x		
Santé			x			x			x		
Education et formation professionnelle			x		x		x	x	x	x	
Pêche			x	x							
Culture / langue					x		x	x	x	x	x

Annexe 9 : Opérations du portefeuille pendant le DSP 2013-2017
(Situation au 31 mars 2018)

	Projet	N° IP/SAP	Date d'Approbation	Date de mise en vigueur	Date de clôture	Age (an)	Montant approuvé (MUC)(*)	Montant décaissé (MUC)	Décaissement (%) au 28 février 17	Source de financement	Décaissement contrepartie (%)
1.	Programme de Formation de Cadres Moyens et Supérieurs (PFCMS)	P-GQ-IAE-001	11/12/2008	23/09/2010	31/12/2017	8,7	34,74	10,56	30,40	BAD	28%
2.	Projet d'Appui au Développement du Système de Santé (PADSS)	P-GQ-IBE-002	29/10/2008	2/04/2010	30/06/2017	8,9	13.37	11.18	83,63	BAD	60
3.	Projet d'Appui à la Gestion des Finances Publiques (PAGFP)	P-GQ-K00-003	25/11/2008	10/08/2010	30/12/2016	8,8	3,74 (9,29 annulé)	3,74	100	BAD	35
4.	Gestion Durable des Écosystèmes de Haute Valeur Socio-Économique de La Réserve Naturelle de Río Camp	P-GQ-C00-035	16/12/2011	23/02/2012	31/07/2016	4,7	0,42 (0,17 annulé)	0,42	100	FFBC	90
5	PRI pour la mise en œuvre du PNDES		10/04/2009	10/04/2009	30/12/2014		0,63 (3,32 annulé)	0,63	100		
6.	Projet d'appui à la promotion du secteur privé	P-GQ-K00-007	12/12/2014	10/02/2016	31/12/2017	1,7	0,8	0,059	7,36	BAD	-
TOTAL						7	66,26	19,30	29,12 %		

(*) Les montants des prêts accordés en Euros sont sujets à de légères variations en fonction du taux de change en vigueur.

Annexe 10 : Evaluation du risque fiduciaire du pays

1) *Passation des marchés* : Niveau de risque élevé

La méthodologie utilisée pour l'évaluation du risque fiduciaire relatif aux acquisitions est celle préconisée par la Banque. Elle découle de la Méthodologie (MAPS) conçu par l'OCDE /CAD qui a été modifiée et adaptée par la Banque à son contexte opérationnel. La Méthodologie de la Banque (Customized MAPS) est fondée sur une évaluation qualitative de 21 sous indicateurs sélectionnés (parmi les 54 de l'outil original) comme critiques (essentiels) du point de vue de la Banque. Ces 21 sous indicateurs sont répartis sous les Piliers 1, 2,3 et 4 de la méthodologie MAPS conçu par l'OCDE/CAD. L'évaluation a été conduite en utilisant les documents légaux formant le cadre légal et réglementaire, les Etudes diagnostiques disponibles d'une part et les éléments tirés des entretiens avec quelques acteurs agissant dans le secteur des marchés publics. Les résultats et conclusion de l'évaluation sont présentés ci-dessous.

1.1) **Analyse détaillée des Facteurs de risques relatifs au système équato-guinéen des marchés publics.**

L'évaluation du risque fiduciaire pays (ERFP) pour la sous composante passation des marchés a conclu à un niveau de risque **jugé élevé** pour diverses raisons liées entre autres au cadre institutionnel, à l'environnement de contrôle et à l'absence du mécanisme des recours. Cette situation est corroborée entre autres par les conclusions de l'évaluation des procédures nationales de passation des marchés pour les appels d'offres nationaux dans le cadre des projets finances par la banque (BAD, Décembre 2011) et de la **mission de revue du système de gestion des finances publiques (PAGFP, Bureau EGIS BDPA Décembre 2013)**.

Dans le cadre de l'ERFP, le cadre réglementaire, l'environnement institutionnel, les pratiques de gestion et l'intégrité du système guinéen des marchés publics ont été analysés en identifiant les points de faiblesse et leur impact. Les résultats de l'évaluation résumés selon les piliers de la méthodologie MAPS de l'OCDE/CAD se présentent comme suit :

Cadre législatif et réglementaire des Marchés publics– La loi qui régit et régleme la passation des marchés publics est la « *Ley de Contratos del Estado* » (Loi des Contrats de l'Etat) n° 923/1965 du 08 Avril (publiée sur le Bulletin Officiel de l'Etat –BOE- 21 Marzo de 1965). Cette loi, de l'époque coloniale, est encore en vigueur. Cependant, elle a fait l'objet d'amendements par le Décret n° 4/1980 de la Présidence de la République auxquels les marchés de l'Etat doivent se référer. Au cas où le décret 04/1980 ne couvre pas certains aspects spécifiques la loi n° 923 est appliquée. Ce cadre légal et réglementaire est incomplet, non conforme aux standards internationaux et ne garantit pas la transparence dans la passation des marchés. Le système en place ne fait en effet pas d'exigence pour la publication de l'opportunité d'affaires, Il ne définit pas les modes d'acquisition et leurs conditions d'utilisation¹³, n'exige pas une ouverture publique des offres, ne dispose pas de documents types d'appels d'offres nationaux (DTAON) ni de manuel de procédures. Comme conséquence l'essentiel des marchés passés au cours de l'année 2017 ont été passés par entente directe ce qui implique une gestion des ressources budgétaires non adéquates. Il est attendu que le pays améliore ce cadre en transposant les directives de la CEMAC dans le cadre d'un nouveau code des marchés publics.

¹³ La décision de passer un marché est laissée à la discrétion de l'autorité contractante, qui faute d'un encadrement légal et réglementaire utilise le plus souvent par défaut la méthode de l'entente directe

Le Cadre institutionnel et la capacité de gestion – *Le cadre institutionnel en place nécessite d'être organisé pour répondre aux standards internationaux qui exigent la séparation des fonctions incompatibles comme celles de la régulation, de l'exécution, du contrôle et de la gestion des recours, etc....*

En effet, Le cadre institutionnel de passation des marchés en place ne dispose pas d'entité de régulation, ni d'organes de contrôle. Ce cadre institutionnel non organisé ne permet pas la proposition de textes pertinents, le renforcement des capacités à travers la conception et la mise en œuvre de stratégie de formation, le contrôle efficace des processus de marchés publics, la gestion des recours, la réalisation des Audits des marchés publics etc....

De plus, le contexte pays est caractérisé par une faible capacité de développement institutionnel dans la mesure où d'une part il ne dispose pas de stratégie de formation durable et d'autre part ne collecte ni ne produit des statistiques exhaustives et fiables sur les marchés publics pour analyser (notamment les performances) et faciliter l'aide à la décision. Cette situation est accentuée par l'absence d'une régulation (comme précédemment indiqué) généralement en charge des dites missions.

Activités d'acquisition et pratiques du marché – Les pratiques de passation de marchés nécessitent d'importantes améliorations avec entre autres une nécessité d'inversion de la tendance actuelle de signature des marchés par entente directe, le recours à des pratiques procédures claires et encadrées aussi bien en passation et gestion de contrat. Le Ministère des Infrastructures, spécifiquement GEPROYECTOS (*Guinea Ecuatorial-Proyectos*), semble être la seule structure ayant un minimum de capacité et de pratiques acceptables. Toutefois, bien que cette entité prépare les projets, la décision d'attribution du marché n'est pas encadrée par des règles et des procédures très claires.

La pratique courante en matière de passation des marchés est la demande de propositions adressée à une entreprise choisie, sans critères de sélection préalablement défini. Afin de parer à cet état de chose et prenant acte de la faiblesse des capacités des différents ministères, il avait été créé, en Janvier 2014 au sein du Ministère des Finances et du Budget, la Direction Générale des Etudes des Contrats d'Etat qui aurait dû, à terme, être la seule entité responsable de la passation des marchés publics. Cette initiative n'a pas abouti pour diverses raisons dont la réticence des autres acteurs.

Les pratiques en matière de gestion de contrat sont inadaptées. La gestion des différends en marchés publics gagneraient en crédibilité en prévoyant des mécanismes de résolution alternatives des différends comme l'arbitrage. En effet, les mécanismes de règlement des litiges et de recours des soumissionnaires sont inexistantes, laissant aux entités contractantes toute la latitude pour imposer leurs conditions et résilier les contrats sans fondements juridiques.

Le pays n'a pas adhéré à la Convention de New York (1958) ce qui est un frein pour la participation de grande entreprises internationales à des Appels d'offres en Guinée Equatoriale dans la mesure où il n'existe de ce fait aucune garantie pour la reconnaissance et l'application des sentences arbitrales prononcées au plan international.

Intégrité et transparence du système – **L'intégrité et la transparence du système ne sont pas effectives.**

Le système est en effet caractérisé par un mécanisme de contrôle préalable inexistant, l'absence d'audits des marchés publics, l'absence d'un mécanisme de recours indépendant à la disposition des soumissionnaires pour se plaindre au cas où ils se sentiraient lésés dans le cadre d'un processus d'Appel d'offres.

1.2) Stratégie de la Banque en passation des marchés au cours de la période du DSP

Le contexte pays est caractérisé par un cadre légal et réglementaire incomplet, obsolète et pas en adéquation avec les standards internationaux, une faiblesse des capacités des ressources humaines, une propension au recours à l'entente directe pour la majorité des marchés passés au plan national. Ce constat doit être nuancé par la volonté de plus en plus affichée par le gouvernement à engager des réformes en finances publiques en général et en passation des marchés en particuliers. Compte tenu de ce qui précède la stratégie de la Banque en matière de passation des marchés au cours de la période sera comme suit :

(a) Pour l'amélioration du système national

Assister le pays à travers le projet d'appui à la modernisation des finances publique (PAMFP) en cours d'instruction et/ou de tout autre projet, pour la rédaction et l'adoption d'un nouveau code des marchés publics (et de ses textes d'application) conformes aux standards internationaux et cohérent avec la règlement N° 06/09-UEAC-201-CM-20 de la CEMAC portant procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la communauté.

(b) Pour les projets d'investissement

- Utiliser le système de passation des marchés de la Banque pour les acquisitions prévues
- Prévoir le recrutement d'un consultant international (de préférence de la sous-région) en passation des marchés et des homologues nationaux qui devront travailler ensemble sur une longue période avec comme objectif de transférer progressivement les compétences à travers la mise en œuvre quotidienne des projets

(c) Pour les Appuis budgétaires

Le risque fiduciaire élevé n'est en principe pas favorable pour envisager des opérations d'appui budgétaire. Toutefois une trajectoire positive de réformes effectives en passation des marchés ainsi que l'inscription de mesures additionnelles significatives dans le cadre de ladite opération pourrait plaider à l'instruction de telles opérations qui pourrait aider à insuffler une dynamique de réformes en gouvernance et Finance publique.

2) Lutte contre la Corruption : Niveau de risque fiduciaire est jugé élevé

2.1 En 2017, l'indice de la perception de la corruption (IPC) établi par Transparency International a classé la RGE 171^{ème}/179 pays et un score de 17/100 ; il n'y avait pas de notation les années précédentes. L'indice Mo Ibrahim de gouvernance en Afrique (IIAG), montre également que la gouvernance ne s'est pas améliorée en 2016. Le pays a été classé au 46ième rang sur 54 pays. Son score s'est légèrement amélioré à 36,8 sur 100, mais reste en deçà de la moyenne africaine qui est de 50.

2.2 Dans le cadre de la transposition des Directives CEMAC, la RGE n'a pas soumis à la Commission de la CEMAC, le texte portant sur le Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, qui définit les principes et obligations que chaque Etat membre de la CEMAC doit respecter, dans sa législation comme dans la pratiques, aussi bien pour la gestion des fonds de l'Etat et celle des autres administrations publiques que pour les fonds de l'assistance extérieure, accordés par les institutions internationales ou les états étrangers.

3) *Gestion des Finances Publiques (GFP) : Niveau de risque fiduciaire jugé élevé*

3.1 L'objectif principal de l'Evaluation du Risque Fiduciaire Pays (CFRA) dans le GFP est de mener une évaluation du risque fiduciaire associé à chaque sous-système de la gestion des finances publiques d'un pays dans l'optique de proposer des mesures et un plan d'action pour l'atténuation des risques identifiées, et permettre ainsi l'utilisation intégrale ou partielle de ces sous-systèmes de la Gestion des Finances Publiques (GFP) lors de l'exécution des opérations financées par le Groupe de la Banque. Cependant, cette évaluation a fait face à des différentes limites du fait de l'absence de document en français portant sur le diagnostic de la GFP de la RGE, l'absence d'une évaluation de type PEFA, et la non disponibilité de plusieurs acteurs clé de la chaîne de la Dépense lors la mission sur le terrain. Le niveau du risque fiduciaire lié à la GFP ne s'est pas amélioré depuis la précédente revue de la Banque de décembre 2013, portant sur **la revue du système de gestion des finances publiques (PAGFP, Bureau EGIS BDPA Décembre 2013) qui avait évalué également identifiée à un niveau élevé, le risque fiduciaire lié à la gestion des Finances Publiques.**

3.2 *Planification et budgétisation : préparation, exécution et contrôle budgétaires : niveau de risque fiduciaire jugé élevé*

La gestion des finances publique de la RGE est régi par la loi organique en date du 11 novembre 2003 (Ley n° 9/2003, Reguladora de las Finanzas Públicas, de fecha 13 de noviembre). Cependant dans une volonté d'harmonisation avec les Directives CEMAC sur la GFP, la RGE a transmis et obtenu l'avis de conformité de la Commission de la CEMAC sur les textes portant sur la transposition dans la législation nationale des directives de la CEMAC sur la Gestion des Finances Publiques des cinq directives suivantes : Les Lois de Finances, Le Règlement Général de la Comptabilité Publique, La Nomenclature Budgétaire de l'Etat, Le Plan Comptable de l'Etat, et Le Tableau des Opérations Financières de l'Etat. Cependant, le texte essentiel qui est le Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, qui définit les principes et règles d'application de ces cinq directives n'est pas encore soumis à l'examen de la Commission de la CEMAC.

3.3 *Audit externe : niveau de risque fiduciaire est jugé élevé*

La nouvelle constitution de la RGE, promulguée le 16 février 2012, prévoit dans son article 115, la création de la Cour des Comptes. Toutefois, à ce jour, les textes d'application ne sont toujours pas disponibles, d'où l'inexistence de la Cour des Comptes, et des limites et faiblesses dans les processus de vérification et contrôle a posteriori de la dépense publique.

De plus, l'examen régulier de la loi de finances annuelle et des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif n'est pas satisfaisant.

3.4 *Niveau d'utilisation du Système national de gestion des finances publiques*

Conformément aux dispositions de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005); du Programme d'action d'Accra (2008); du Forum de haut niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide (2011), la décision par la Banque d'utiliser ou non le système national de gestion des finances publiques a été examinée sur la base de l'évaluation du système de la RGE, des directives, pratiques et tolérances de risques par la Banque, des préférences nationales et d'autres facteurs comme la perception du niveau de gouvernance et de corruption. Il ressort de cet examen que le niveau du risque tel qu'évalué ne permet pas à la Banque d'adopter une approche basée exclusivement sur les procédures et systèmes nationaux. La Banque continuera toutefois avec les partenaires technico-financiers (PTFs), son soutien aux réformes du système GFP, à travers différents instruments, afin de pouvoir dans le long terme, utiliser principalement les procédures et systèmes nationaux.

Les arrangements en matière de gestion financière seront examinés lors des missions d'évaluation des nouvelles opérations d'investissement qui seront financées à travers les ressources de la Banque ; et l'existence d'un dispositif minimal à l'entrée des opérations sera exigée dans le choix de l'ancrage institutionnel des projets. Les dispositifs de la Banque en matière de lutte contre la fraude et la corruption seront utilisés et les mécanismes de sanction appliqués rigoureusement. Les rapports d'audit externe seront régulièrement publiés, conformément à la politique révisée en 2012 de la diffusion de l'information de la Banque, et les rapports d'achèvement des opérations devront intégrer les conclusions de l'audit réalisé à la clôture. La Banque devra limiter la création des unités de gestion indépendantes, les opérations seront de préférence exécutées par des unités d'exécution de projet au sein des administrations pérennes ; celles-ci seront dotées d'un mécanisme de renforcement de leur capacité fiduciaire et bénéficieront de l'appui de la Banque à travers le suivi rapproché effectué par les experts fiduciaires de la Banque.

Pour toute opération d'appui budgétaire, l'utilisation des ressources de la Banque sera systématiquement vérifiée à travers l'examen des rapports de vérification de l'Inspection Général du Ministère des Finances. **Et il est vivement recommandé la mise en place préalable à toute opération d'appui budgétaire, de la Cour des Comptes.** La Banque se réservera le droit de demander un audit des flux financiers des appuis et/ou de la performance des programmes qu'elle jugera nécessaire. Ledit financement (ainsi que les autres financements extérieurs) seront systématiquement inscrits au budget de l'Etat (ces ressources seront enregistrées sur la ligne correspondante au niveau ressources extérieures des budgets). Confirmation écrite devrait être reçue du Gouvernement pour tout éventuel transfert desdits montants du compte du Trésor Public à la Banque Centrale de la RGE, en y stipulant le taux de change appliqué. Le compte recevant le montant de l'opération sera maintenu à la Banque Centrale, et fera partie des réserves en devises du Pays.

Evaluation du Risque Fiduciaire Pays (ERFP/CFRA) - DSP 2018-2022

<i>Système / Sous système</i>	Indicateurs PEFA	Facteurs de risque	Risque initial	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
Passation des marchés		Absence d'un cadre légal et réglementaire de la passation des marchés en accord avec les standards internationaux		Elaborer et adopter un cadre légal et réglementaire de la passation des marchés en accord avec les standards internationaux, en tenant compte de la taille et des capacités du pays, et en incluant une répartition claire des responsabilités liées aux opérations, à la régulation et au contrôle.	Elevé
		Absence d'un cadre institutionnel pour renforcer le système de passation des marchés		Définir et encadrer un cadre institutionnel de la passation des marchés, en prévoyant dans le cadre légal la mise en place d'un organe de direction des marchés publics chargée des contrôles et d'un organe de régulation chargée de la politique de la passation des marchés, de la gestion des plaintes, de la formation, et des audits.	Elevé
		Absence d'un mécanisme de gestion des plaintes		Prévoir dans le cadre légal un organe indépendant et tripartite, en charge du règlement des litiges et de la gestion des plaintes, en prévoyant les mécanismes et les procédures au niveau de la Loi.	Elevé

<i>Système / Sous système</i>	Indicateurs PEFA	Facteurs de risque	Risque initial	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
		Absence de documents types d'appels d'offre et de manuel de procédures, afin d'assurer une application transparente de la Loi		Elaborer et adopter des documents types d'appels d'offres et rendre leur utilisation obligatoire. Elaborer et adopter un manuel de procédures	Elevé
		Faibles capacités et pratiques non efficaces en passation des marchés		Développer, adopter, et mettre en œuvre une stratégie nationale de renforcement des capacités et des programmes de formation, suite à la mise en place d'un nouveau cadre légal, réglementaire et institutionnel de passation des marchés.	Elevé

Annexe 11 : Note sur les paramètres financiers de la Guinée équatoriale

Nature de la dépense	Paramètre	Observations/Explications
Partage des coûts : Limite sur la proportion du coût d'un projet individuel que la Banque peut supporter	Un seuil limite de 90%	La mobilisation des fonds de contrepartie sera encouragée comme un moyen d'appropriation et d'engagement du gouvernement en faveur des projets de la Banque. Le principe de base sera une participation du gouvernement à hauteur d'un minimum de 10% dans la plupart des cas. Cette participation sera examinée au cas par cas lors de l'évaluation des projets.
Charges récurrentes : Limite applicable au montant global des charges récurrentes que la Banque pourrait supporter	Un seuil limite de 100 % retenu suivant les cas	La prise en compte de ces charges dépendra de l'évolution prévisible de la situation budgétaire et de la soutenabilité de la dette du Gabon qui détermineront sa capacité à assurer un financement continu de ces charges. Elles seront financées par la Banque pour autant qu'il soit établi qu'elles font partie intégrante du projet et qu'elles sont nécessaires pour la réalisation des objectifs de développement du projet. Les services concernés de la Banque calculeront les montants estimatifs des charges récurrentes et indiqueront au cas par cas les voies et moyens d'en assurer durablement le financement.
Coûts en monnaie locales: Les conditions suivantes pour le financement de ce type de dépenses sont-elles remplies : (i) les besoins de financement du programme du pays excède les ressources propres du secteur public et le niveau prévu des emprunts extérieurs et ; (ii) le financement des seules dépenses en devises n'est pas suffisant pour mettre efficacement en œuvre le projet considéré	Oui	Etant donné que les deux conditions sont généralement remplies, les coûts en monnaie locale seront éligibles au financement de la Banque au Gabon. La détermination des proportions nécessaires à financer par la Banque pour atteindre les objectifs du projet, restera liée aux considérations d'ordre macroéconomiques (situation financière du pays) ainsi qu'à la nature du projet lui-même.
Taxes et droits	Non	Prenant en compte le contexte du pays et sa capacité de financement, le principe selon lequel les projets financés par le Groupe de la Banque sont exonérés des taxes et droits de douanes demeure la règle.

Annexe 12 : Environnement, changement climatique et croissance verte

I. Situation des changements climatiques et de l'environnement en République de Guinée Equatoriale

La Guinée équatoriale fait partie des pays du bassin du Congo - le deuxième massif forestier tropical après la forêt amazonienne. Le pays possède environ 1 626 million d'hectares de forêt humide dense tropicale, ce qui représente 58,0 % de la superficie totale du pays (FAO 2010). Le couvert forestier de la RGE, principalement situé sur la partie continentale du pays, s'étend sur plus de 20 000 km², soit près de 80 pour cent du territoire national. Trois grands types de végétation se distinguent dans la partie continentale : (i) forêts denses humides de moyenne et basse altitude, avec des espèces en bois à haute valeur et des forêts marécageuses et inondables dans lesquelles se développent une végétation hydrophile et les mangroves ; (ii) des formations secondaires résultant de la régénération de la forêt suite à l'exploitation forestière et (iii) les formations tertiaires fragmentant les forêts denses le long des réseaux routiers et des villages. La population du pays est officiellement estimée à 1 014 999 habitants (Ministerio de Planificación y Desarrollo Económico 2002) dont 38,8 % réside en zone urbaine, et 61,2 % en zone rurale avec une croissance économique sans précédent depuis une dizaine d'années, tirée par l'exploitation pétrolière et les investissements massifs étrangers. Selon Nguema et Pavageau (2012), d'importantes réserves de pétrole off-shore ont été découvertes en 1998. Depuis lors, le pays connaît un taux de croissance du PIB à deux chiffres, avec un pic à près de 70 % en 2001 ; 5 130 milliards de CFA en 2007 contre 83 milliards de CFA en 1995. Les ressources pétrolières et gazières représentent 90 % du PIB en 2007 (EIU 2008).

Selon FAO (2010), le taux de déforestation annuelle en Guinée Equatoriale est de 0,9%. Au-delà de la déforestation, les forêts équatoguinéennes sont particulièrement menacées par la dégradation, suite à l'abandon de l'agriculture commerciale et au repositionnement du pays sur l'extraction du bois. En conséquence, la Guinée équatoriale présente une couverture forestière élevée, associée à un fort taux de déforestation, au même titre que le Brésil ; bien que son taux de déforestation reste faible par rapport au bassin amazonien et aux autres pays du Bassin du Congo. La déforestation et la dégradation des forêts seraient responsables respectivement de l'émission de 65 millions et 128 millions de tonnes de CO₂ par an dans le pays. Même si ces chiffres restent largement approximatifs, le potentiel pour des activités REDD+ (*Reducing emissions from deforestation and forest degradation in developing countries*) est important. Avant l'entrée en production du pétrole, la production forestière était l'activité économique principale en termes de recettes d'exportations (47%), mais qui emploie moins de 0,5% de la population active.

La Guinée équatoriale jouit d'une riche biodiversité. Les écosystèmes terrestres et marins fournissent un réseau de ressources et de services aux communautés locales. Cependant, le pays est confronté aux risques liés au changement climatique, à la perte et à la dégradation des forêts et des écosystèmes, et à une faune vulnérable parce que convoitée. La faiblesse des systèmes de surveillance et d'application de la loi et une exploitation non durable de la ressource forestière pourraient conduire progressivement à une réduction drastique de la couverture forestière du pays, avec des menaces sur les écosystèmes. La chasse intensive de viande de brousse menace sérieusement la survie de nombreuses espèces de vertébrés comme les éléphants et les primates.

Le climat est de type équatorial bimodal, à deux courtes saisons sèches séparant deux saisons des pluies. La pluviométrie varie entre 3 500 mm sur la partie continentale, et moins de 2 000 mm sur les pénélaines. L'île de Bioko enregistre une pluviométrie parmi les plus fortes de l'Afrique, avec plus de 10 000 mm par an (Atlas de Guinée équatoriale 2001). Par ailleurs, malgré

l'absence de données spécifiques sur l'impact du changement climatique en Guinée équatoriale, des études plus globales montrent la vulnérabilité des systèmes agricoles, des ressources en eau et des forêts dégradées aux changements climatiques présents et futurs. Un autre secteur particulièrement sensible au climat est celui de la santé humaine. La République de la Guinée équatoriale a démontré son engagement dans la lutte contre le changement climatique à travers sa contribution déterminée au niveau national (CDN). Dans ce document, l'ambition de la Guinée équatoriale est de réduire les émissions de 20% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2010, afin d'atteindre une réduction de 50% d'ici 2050.

II. Politiques et documents de stratégie nationaux

La Guinée équatoriale est signataire de plusieurs conventions internationales sur l'environnement y compris la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le pays a aussi adhéré au protocole de Kyoto et participe aux négociations internationales.

Il convient de noter qu'aucun document politique ne vient appuyer ces engagements internationaux vis-à-vis du changement climatique. Afin de remplir ses obligations à la CCNUCC, le pays est actuellement engagé dans l'élaboration de sa première communication nationale. Ce document doit permettre d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre et de définir les priorités en matière d'adaptation et d'atténuation. De plus, aucune évaluation n'a été menée ou mise à jour au niveau national sur les impacts potentiels de la variabilité et du changement climatique dans le pays. Toutefois, de nombreuses activités et programmes ont été menés au bénéfice du climat, de la séquestration du carbone et de la protection des écosystèmes et des populations vis-à-vis de la variabilité climatique. On peut citer entre autres la mise en place d'un Système national des aires protégées (SNAP) et le plan d'action forestier. Le « Programme Horizon 2020 » entre dans le cadre du renforcement des capacités d'adaptation des populations. Il s'agit d'un dispositif de développement élaboré et financé entièrement par le gouvernement de la Guinée équatoriale, visant l'émergence du pays à l'horizon 2020. Plusieurs projets furent identifiés et proposés par différents secteurs de développement. Bien que ces projets puissent contribuer à l'adaptation des populations ou des écosystèmes forestiers face à la variabilité climatique et au changement climatique, ils ne répondent pas aux exigences d'un plan d'adaptation national avéré.

Les différents efforts et réalisations en vue d'une meilleure durabilité environnementale manquent d'une coordination globale et ne s'insèrent pas dans une stratégie cohérente de lutte contre les changements climatiques. Par exemple, le comité d'élaboration de la Communication nationale sur les changements climatiques et le groupe de travail REDD ne travaillent pas de manière concertée.

III. Défis et opportunités

Il existe peu d'analyses quantifiées ou détaillées des impacts actuels ou futurs de la variabilité climatique sur les secteurs les plus sensibles, les écosystèmes et les communautés locales des zones forestières en Guinée équatoriale. En effet, les principaux impacts observés et projetés d'une augmentation des températures et d'une modification du régime des précipitations sont la diminution de la productivité agricole, les perturbations dans l'approvisionnement en eau, la recrudescence de maladies vectorielles (Osman-Elasha 2009). Le GIEC (Groupe Inter-Gouvernemental sur l'Environnement et le Climat) a également tablé sur une augmentation des événements extrêmes tels que les inondations et les sécheresses, survenant plus souvent et avec

une gravité croissante affectant les habitations, les cultures, l'accès à l'eau potable et autre (GIEC 2001).

Le principal cadre international concernant l'adaptation au changement climatique reste la CCNUCC dont la Guinée équatoriale est signataire. Cependant, le processus politique lié à la convention a très peu évolué dans le pays. D'une part, le pays n'a pas encore soumis de communication initiale. D'autre part, il n'a bénéficié d'aucun projet ou appui financé par l'un des fonds d'adaptation créé dans le cadre de la convention (Fonds d'adaptation du protocole de Kyoto, Fonds des pays les moins avancés, le Fonds spécial pour le changement climatique). L'une des raisons est que le pays n'est pas éligible aux aides apportées aux pays les moins avancés. De plus, l'adaptation n'a pas émergé comme un enjeu majoritaire pour le pays et aucun secteur prioritaire n'a été défini au niveau politique.

Aussi, aucun programme ou projet traitant explicitement de l'adaptation au changement climatique dans le pays n'a été relevé, malgré le nombre croissant d'initiatives et de réseaux à l'échelle du continent.

Ajouter à ces défis en matière des changements climatiques : (i) la surexploitation du bois, notamment par les entreprises étrangères ; (ii) la forte dépendance des populations rurales aux ressources naturelles ; (iii) une agriculture peu performante ; (iv) la pauvreté ; (v) la faiblesse des services publics en milieu rural etc. Les principaux enjeux nationaux sont les incertitudes dans l'utilisation des sols et leur conservation à d'autres usages, les dispositifs juridiques mal conçus, les faiblesses des moyens d'application des lois forestières, l'insuffisance des capacités, la corruption et le manque de transparence. Le dispositif juridique concernant le droit foncier ne définit pas le pourcentage de forêt allouée aux communautés rurales dans le cas d'une distribution des bénéfices générés.

Le mécanisme REDD+ et la mise en œuvre du plan national d'adaptation présente une opportunité pour des financements à croissance verte et la lutte contre les changements climatiques au niveau national. Toutefois, la connaissance et la sensibilisation à ce sujet demeurent insuffisantes. En plus, la REDD+ ne constitue pas une priorité politique pour le pays face à son souhait de croissance économique basée sur l'exploitation du pétrole. L'adaptation semble plus en phase avec les axes prioritaires du plan d'émergence nationale, visant la réduction de la pauvreté et le développement des infrastructures, à condition que ces efforts mesurent avec attention les risques posés par les changements à venir. La problématique de la bonne gouvernance est fondamentale à la fois pour l'adaptation et pour le développement d'un mécanisme REDD+. Bien que le pays possède des potentialités énormes en ressources naturelles, notamment le pétrole, le bois et des ressources halieutiques, les retombées restent faibles pour les populations rurales. Ainsi les défaillances dans le système de partage des bénéfices pourraient compromettre la viabilisation d'un mécanisme de compensation de la préservation des forêts.

IV. Réformes institutionnelles et de la réglementation

Compte tenu des multiples problèmes de développement et de gestion des ressources naturelles dans le pays, tel qu'évoqués précédemment, l'incorporation et la structuration d'un groupe d'institutions en charge de l'adaptation au changement climatique sont urgentes.

La coordination générale des politiques est du ressort du ministère du Plan, du Développement économique et des Investissements publics. Celui-ci peut également jouer un rôle fondamental dans les politiques d'adaptation puisqu'il a un poids fondamental dans les orientations

du pays. L'office Guinée projet est l'institution qui gère tous les projets prioritaires de développement identifiés par le gouvernement à l'horizon 2020.

Toutefois, le pays a connu des avancées dans la gestion durable des ressources naturelles avec la création d'un très vaste réseau d'aires protégées.

V. Grandes recommandations environnementales et interventions proposées de la Banque

En termes de perspective pour le secteur de l'environnement, il s'agira d'accorder une attention particulière aux questions environnementales qui constituent une problématique majeure, afin de garantir un développement durable du pays :

- Définir une politique d'aménagement des zones urbaines pour lutter contre le développement de quartiers spontanés, non viabilisés (absence d'adduction d'eau potable, d'assainissement, électrification sauvage avec démultiplication des branchements illicites). Les populations démunies s'installent dans des zones inondables rendues encore plus dangereuses du fait de la forte pluviométrie et de la nature argileuse des terres. De graves risques pèsent ainsi sur leur sécurité en cas de calamités naturelles (risque d'éboulement)
- Développer des services urbains (ramassage des déchets urbains ainsi que l'absence de système d'assainissement et d'un réseau d'égouts et de traitement avant rejet en mer), constituant un des principaux foyers de contamination.
- Préserver la biodiversité par la rationalisation des activités de chasse et de sylviculture pouvant occasionner une destruction de la faune et une déforestation qui réduirait la biodiversité.
- Réaliser des études et d'inventaires des ressources naturelles pour assurer leur utilisation et éviter la destruction des écosystèmes devenus fragiles.
- Développer un cadastre rural pour permettre une affectation optimale des terres et une gestion durable de l'agriculture préservant les zones forestières, de jachère, les cours d'eau.
- Les politiques de pêche devront s'inscrire dans une logique d'exploitation durable avec une réglementation de la pratique de pêche (interdiction des filets dérivants, taille des mailles). Des moyens de surveillance de la zone maritime exclusive devront également être mobilisés pour garantir une exploitation saine et durable des ressources halieutiques.
- Une politique de constitution d'abris artificiels pour la reproduction et le développement de la ressource halieutique devra également être mise en œuvre.
- L'exploitation abusive du sable de mer pour les constructions doit être prohibée pour éviter l'accélération de l'avancée de la mer et réduire l'espace vital de la faune et des populations insulaires ou riveraines.
- De même, l'accent doit être maintenu pour une exploitation du pétrole conforme aux politiques environnementales définies conjointement par l'Etat et les entreprises pétrolières.

La prévalence de la pauvreté malgré la croissance économique élevée montre la nécessité de développer des approches favorisant l'adaptation des populations aux changements climatiques. Les défis présentés par la surexploitation des forêts et l'exploitation pétrolières non durable démontrent l'importance de prendre les mesures pour l'atténuation des changements climatiques. Il est donc important de jumeler atténuation et adaptation dans la mise en œuvre des actions telles que : l'agriculture durable à grande productivité ; le développement des modèles d'entreprise

communautaires et de gestion des terroirs villageois, la production et l'utilisation de l'énergie renouvelable etc.

D'autre part, une meilleure coordination des acteurs, la formation des cadres nationaux et la mise en place des cadres de gouvernance transparents est nécessaire.

En somme, Le développement de la Guinée Equatoriale doit ainsi être sous-tendu par une bonne prise en charge au niveau institutionnel des questions relatives à la gestion de l'environnement. Seules la combinaison d'une gestion réfléchie des ressources et l'existence d'un cadre de vie propice peuvent mener au développement durable.

